



Concours de projets d'architecture et d'ingénierie pour un Centre archives et patrimoine (CAP) à la Chaux-de-Fonds

Rapport du jury



**AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT**

urbaplan

rue saint-maurice 13

cp 3211 - 2001 neuchâtel

tél. +41 32 729 89 89

www.urbaplan.ch

certifié iso 9001:2015

Sommaire

1. CONCOURS	5
1.1 Objet	5
1.2 Adjudicateur, maître de l'ouvrage et organisateur	6
1.3 Genre de concours et type de procédure	6
1.4 Conditions de participation	6
1.5 Jury	7
1.6 Calendrier	8
1.7 Critères d'appréciation	8
1.8 Site et périmètre du concours	9
1.9 Organigramme des locaux et circulations	9
1.10 Dossiers remis	11
2. JUGEMENT	12
2.1 Première journée	12
2.2 Examen complémentaire	14
2.3 Seconde session	15
3. PROPRIÉTÉ DES PROJETS ET COMMUNICATION	17
3.1 Propriété des projets	17
3.2 Communication des résultats	17
4. APPROBATION DU RAPPORT	18
5. LEVÉE DE L'ANONYMAT	20
4.1 Identification des auteurs des projets classés	20
5.1 Identification des auteurs des projets non classés	22
6. PRÉSENTATION DES PROJETS CLASSÉS	29
7. PRÉSENTATION DES PROJETS NON CLASSÉS	65

1. Concours

1.1 Objet

L'objet du concours est la transformation et l'agrandissement d'un bâtiment industriel pour y installer le nouveau Centre archives et patrimoine (CAP), devant accueillir les deux programmes distincts des Archives de l'État de Neuchâtel (AEN) d'une part et des Archives et de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (CDF) d'autre part. Les deux programmes doivent cohabiter dans un seul bâtiment, mais avec des fonctionnements autonomes et différenciés. Les espaces d'accueil sont communs, mais les espaces de conservation des archives, les espaces de travail et les circulations sont dissociés.

Les Archives de l'État sont chargées de collecter, conserver et mettre à disposition les archives de la République et Canton de Neuchâtel. Elles sont aujourd'hui sur plusieurs sites dont les conditions de travail et de conservation, la capacité et la sécurité sont clairement insuffisantes. Le CAP dotera les AEN d'espaces de conservation centralisés, sûrs et suffisamment grands pour les cinquante prochaines années, de locaux de traitement des archives et d'espaces d'accueil pour tous les publics répondant aux exigences actuelles.

Le CAP accueillera également les Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds (AVCF), dont les fonctions sont similaires à celles des AEN mais au niveau communal, ainsi que les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville (BVCF), qui conservent des archives privées, des manuscrits, des documents audiovisuels ou encore des imprimés. Le CAP permettra d'offrir aux AVCF les infrastructures qui lui font actuellement cruellement défaut, et à la BVCF de disposer d'un nouveau site dédié au patrimoine, en plus du Collège industriel, siège de la BVCF sis rue du Progrès 33, qui continuera d'accueillir les activités de lecture publique adultes et jeunesse.

Les deux programmes (soit les Archives de l'État d'une part, les institutions chaux-de-fonnières d'autre part) présentent des activités similaires : administration, traitement, conditionnement et conservation des archives. En raison de l'organisation et des responsabilités propres à chacune des institutions de l'État et de la Ville, les activités et les locaux doivent être séparés en deux entités différenciées comportant chacune son propre système de circulation, ce qui doit leur assurer un fonctionnement autonome. Quelques locaux seront toutefois mis en commun, notamment les espaces d'accueil du public: entrée principale, salle d'exposition, salle de conférence, salle de séminaire, etc.

Le bâtiment industriel du site du concours, situé à la rue du Commerce 100, appartient à un ensemble de dépôts d'environ 200 m de longueur desservis par la rue du Commerce au sud et par les voies de chemin de fer au nord. Le bâtiment industriel, par sa localisation et ses qualités structurelles, offre d'excellentes conditions pour accueillir les programmes des AEN, des AVCF et de la BVCF.

Les salles de conservation des archives constituent le cœur du programme et représentent plus de la moitié des surfaces utiles du projet. Dans un objectif de sécurité de conservation et de durabilité (temporalité de 100 ans), il est prévu une technicité aussi faible que possible pour la gestion climatique des salles de conservation des archives. La réussite de ce concept low-tech dépend de mesures constructives (matérialisation, composition de l'enveloppe, etc.), mais également, en amont, de critères liés à la forme des locaux (principe de compacité).

Le maître de l'ouvrage est sensible aux enjeux du développement durable. Le bâtiment existant a des qualités constructives, mais également une valeur matérielle et économique. Le maintien de tout ou partie de la structure du bâtiment existant est une obligation dictée par la prise en compte de l'énergie grise et par le respect des principes d'économicité et de durabilité.

1.2 Adjudicateur, maître de l'ouvrage et organisateur

L'adjudicateur et maître de l'ouvrage du concours est le Service des bâtiments (SBAT) du Département des finances et de la santé de la République et canton de Neuchâtel, agissant pour le compte de l'État de Neuchâtel et de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Adjudicateur et
maître de l'ouvrage : République et canton de Neuchâtel
Département des finances et de la santé
Service des bâtiments
Rue de Tivoli 5
2002 Neuchâtel

Organisateur : urbaplan
rue Saint-Maurice 13
2001 Neuchâtel

1.3 Genre de concours et type de procédure

Concours de projets d'architecture et d'ingénierie à un degré, en procédure ouverte, tel que défini par le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009.

Le concours est reconnu d'intérêt public et soumis à la législation sur les marchés publics.

1.4 Conditions de participation

Le concours est ouvert à des équipes constituées d'un architecte, pilote de l'équipe, et d'un ingénieur civil, établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994.

Spécialistes-conseils

M. Michel Bonvin	Physicien ETH, Flanthey
M. Didier Gandini	Expert en protection incendie, TÜV SÜD Schweiz AG, Bâle
M. Andrea Giovannini	Conseiller en conservation de biens culturels écrits, Arbedo
M. Anthony Fridez	Ingénieur civil HES, VBI SA, Cornaux
M. Julien Lovey	Géographe UNIGE, Citec Ingénieurs Conseils SA, Neuchâtel
M. Yannick Sanglard	Ingénieur en génie thermique HES, energys, La Chaux-de-Fonds
M. Patrick Stillhart	Économiste de la construction, Gamma SA, Bevaix, et le sous-traitant AFCO Management SA, Renens
M. Mario Mariniello	Architecte HES, service des bâtiments, République et Canton de Neuchâtel
M. Grégoire Oguey	Archiviste, Archives de l'État, République et Canton de Neuchâtel

1.6 Calendrier

Étapes	Echéances
Publication et ouverture des inscriptions	mercredi 25 mai 2022
Visite du site	mardi 14 juin 2022
Envoi des questions	vendredi 17 juin 2022
Réponses aux questions	lundi 4 juillet 2022
Rendu des projets	jeudi 15 septembre 2022
Dépôt des maquettes	jeudi 29 septembre 2022
Remise des prix et vernissage de l'exposition	lundi 12 décembre 2022
Exposition publique des projets	du 14 décembre 2022 au 7 janvier 2023

1.7 Critères d'appréciation

L'appréciation des propositions se base sur les critères suivants :

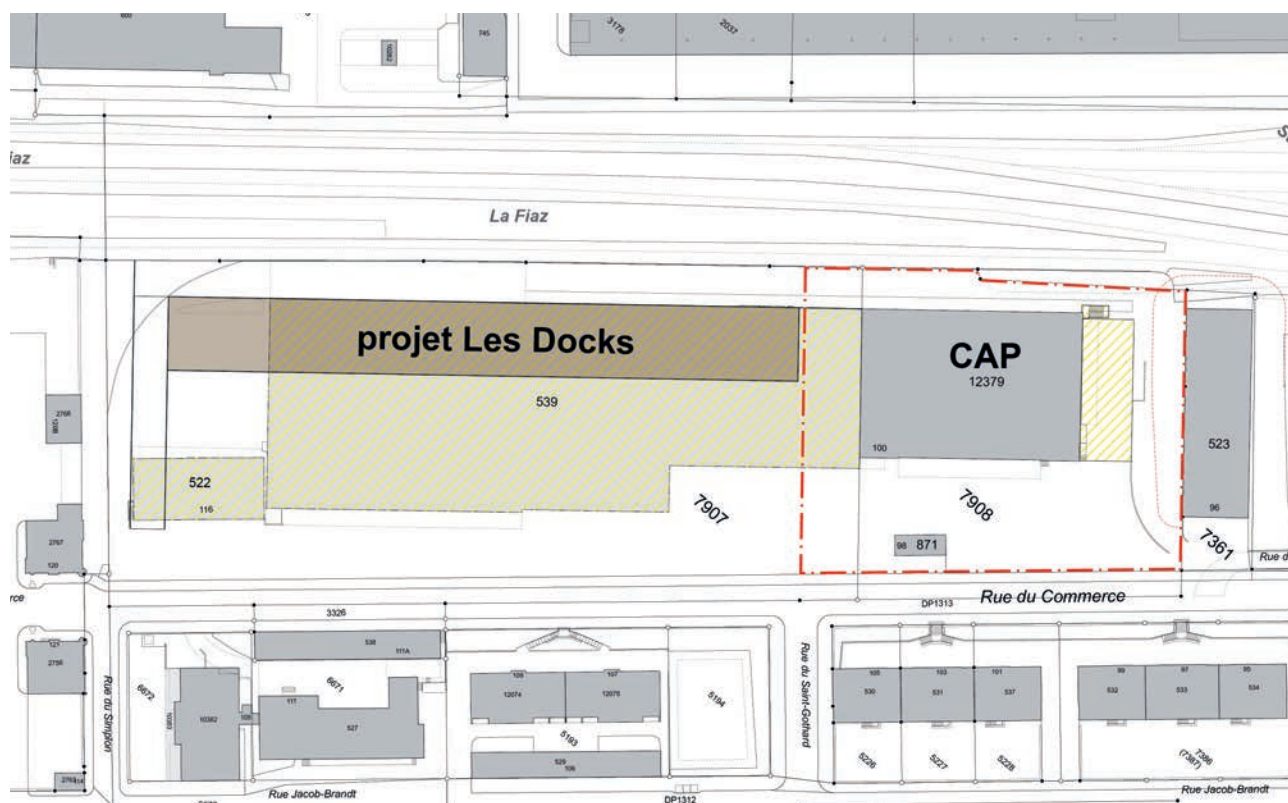
- > Respect du programme du concours
- > Respect de l'organigramme des locaux et circulations
- > Respect des mesures pour une gestion low-tech des salles de conservation des archives
- > Relations et intégration au site et au tissu bâti
- > Économie générale du projet
- > Qualité des espaces extérieurs
- > Qualité et fonctionnalité des accès tous modes (y compris pour les PMR)
- > Qualité des espace et parcours intérieurs du bâtiment

- > Qualités architecturales et fonctionnelles du bâtiment conçu en tant que lieu d'accueil et de travail
- > Faisabilité structurelle et constructive

1.8 Site et périmètre du concours

Le périmètre de projets du concours doit accueillir le bâtiment du CAP et ses aménagements extérieurs. D'une surface de 6'070 m², il correspond au bien-fonds 7908 et à une tranche du bien-fonds 7907.

Fig. 1 : Périmètre du concours



1.9 Organigramme des locaux et circulations

Un premier principe pour la conception d'un bâtiment d'archives est la séparation claire entre le circuit public des visiteurs (espace d'accueil et espace de consultation), le circuit semi-public du personnel (partie administrative) et le circuit sécurisé des documents d'archives et du personnel de conservation des archives (halle de réception/ateliers/salles de conservation).

Fig. 2 : Organigramme des locaux et circulations

CIRCUITS DES PERSONNES

- ACCÈS PUBLIC LIBRE
- PUBLIC IDENTIFIÉ
- SEMI-PUBLIC AEN (FILTRÉ)
- SEMI-PUBLIC CDF (FILTRÉ)
- PERSONNEL AEN (SÉCURISÉ)
- PERSONNEL CDF (SÉCURISÉ)
- ACCÈS COMMUN AEN+CDF (FILTRÉ)



1.10 Dossiers remis

L'organisateur a reçu 36 dossiers sur les 37 inscriptions enregistrées. Les 36 projets et maquettes ont été numérotés de 01 à 36 suivant un ordre aléatoire.

01 TRACES	19 KINTSUGI
02 La nuit parfois ravive une plante singulière	20 File(s)
03 ARTEFACT	21 BUPHAGUS
04 Archaïon	22 EXO
05 WAKE UP NEO	23 L'Entre deux Mondes
06 IN MEDIA RES	24 Holocron
07 BASILICA PALLADIANA	25 Time Machine
08 BERNARD-L'HERMITE	26 CAPRI
09 AGORA	27 Cytoplasme
10 Emergence	28 EMPREINTES
11 archaïa	29 UN NOUVEAU VOISIN
12 MARQUISE	30 MADELEINE
13 BALTHAZAR	31 1143-2143
14 TRESOR	32 CHX Boogie-Woogie
15 WEWEST	33 LEELOO DALLAS MULTIPASS !
16 BERTHE AUX GRANDS PIEDS	34 KIROKU
17 CHRYSALIDE	35 CHAT
18 La ruche	36 POPYRIFERA

2. Jugement

Pour juger les projets, le jury s'est réuni en deux sessions dans le bâtiment du site, à la rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds : la première session le jeudi 27 octobre et la seconde le vendredi 25 novembre 2022.

2.1 Première journée

Le président du jury rappelle les principes du jugement, les critères d'appréciation et l'aspect confidentiel des débats. Le jury définit la procédure du déroulement du jugement des projets.

2.1.1 Examen préalable

L'examen préalable visant à contrôler le respect du règlement et programme selon l'art. 15.1 du Règlement SIA 142, édition 2009, a été effectué par le bureau urbaplan et les spécialistes-conseils du service des bâtiments du canton pour les aspects de procédure, de contenu, d'urbanisme et de programme des locaux, par le spécialiste-conseil du bureau d'ingénieur civil VBI pour les aspects structurels et par les utilisateurs, spécialistes-conseils archivistes du canton et de la ville, pour les aspects de fonctionnement (flux de circulation et disposition des locaux). Le rapport technique d'examen préalable a été remis et présenté au jury au début de la première session du 27 octobre 2022. Il en ressort les conclusions non exhaustives suivantes :

- > tous les dossiers ont satisfait aux conditions de remise dans les délais requis ;
- > tous les documents remis ont respecté le principe de l'anonymat ;
- > tous les dossiers ont contenu les documents demandés, à l'exception du projet 26 CAPRI, pour lequel la notice technique du concept structurel de l'ingénieur civil faisait défaut.

2.1.2 Admission des projets

Sur la base de l'examen préalable et conformément à l'art. 19.1b du Règlement SIA 142, le jury, à l'unanimité, a exclu de la répartition des prix le projet 26 CAPRI, pour le motif de n'avoir pas respecté le règlement du concours en omettant de remettre la notice technique du concept structurel de l'ingénieur civil.

Bien que certains des 35 projets restants aient pris des libertés dans l'interprétation du programme, ces écarts ont été considérés comme admissibles dans la mesure où ils ne présentaient pas d'avantages particuliers. A l'unanimité, le jury a admis ces 35 projets à la répartition des prix.

A la fin de ses délibérations, le jury a levé l'anonymat en prenant connaissance des informations figurant dans les fiches d'identification des projets. Constatant ultérieurement que le projet 18 La ruche présentait un conflit d'intérêts selon l'art. 12.2 du Règlement

SIA 142, le jury a décidé d'exclure ce projet du jugement conformément à l'art. 19.1a SIA 142. Pour mettre en oeuvre cette décision, le jury s'est vu contraint de reprendre ses délibérations et de réviser en conséquence le classement et l'attribution des prix effectués avant la levée de l'anonymat. Ces décisions d'exclusion et de révision ont été prises à l'unanimité du jury

2.1.3 Prise de connaissance et analyse des projets

Le jury a pris connaissance de l'ensemble des projets sur la base des considérations de l'examen préalable. Il a procédé, en plénum, à la lecture et à l'analyse de chaque projet.

2.1.4 Premier tour d'élimination

Suite à l'examen général de tous les projets, le jury a effectué un premier tour d'élimination. En passant en revue chacun des projets, il a écarté d'un commun accord ceux qui lui ont semblé clairement inadéquats soit du point de vue du respect du programme, soit de la qualité d'implantation dans le site, soit de la cohérence intrinsèque de la proposition.

A l'issue du premier tour, les 13 projets suivants sont éliminés à l'unanimité :

04 Archaïon	24 Holocron
07 BASILICA PALLADIANA	28 EMPREINTES
09 AGORA	31 1143-2143
10 Emergence	32 CHX Boogie-Woogie
16 BERTHE AUX GRANDS PIEDS	33 LEELOO DALLAS MULTIPASS !
21 BUPHAGUS	35 CHAT
23 L'Entre deux Mondes	

2.1.5 Deuxième tour d'élimination

Le jury a examiné plus en détail chacun des 22 projets restants, il a écarté d'un commun accord ceux qui lui ont semblé inadéquats du point de vue des qualités architecturales et fonctionnelles du bâtiment, ainsi que de la prise en compte de la structure existante.

A l'issue du deuxième tour, les 11 projets suivants sont éliminés à l'unanimité :

01 TRACES	17 CHRYSALIDE
05 WAKE UP NEO	19 KINTSUGI
06 IN MEDIA RES	22 EXO
08 BERNARD-L'HERMITE	26 CAPRI
12 MARQUISE	30 MADELEINE
14 TRESOR	

2.1.6 Troisième tour d'élimination

Le jury a examiné plus en détail chacun des 11 projets restants en mettant en évidence les qualités, les faiblesses et la pertinence des propositions. Il a écarté d'un commun accord ceux qui lui ont semblé les moins pertinents du point de vue des qualités architecturales et fonctionnelles du bâtiment, de la faisabilité structurelle et de l'expression d'un bâtiment public.

A l'issue du troisième tour, les 5 projets suivants sont éliminés à l'unanimité :

03 ARTEFACT	27 Cytoplasme
11 archaïa	29 UN NOUVEAU VOISIN
13 BALTHAZAR	

2.1.7 Tour de repêchage

Conformément à l'article 21.2 du règlement SIA 142, avant de procéder au classement définitif, le jury passe en revue tous les projets admis au jugement.

A l'issue du tour de repêchage, le jury d'un commun accord confirme ses appréciations des précédents tours d'élimination et ne procède à aucune modification.

2.1.8 Projets sélectionnés

Outre le projet 18 ultérieurement exclu du jugement à la suite de la levée de l'anonymat, les 6 projets qui ont été sélectionnés en tant que meilleurs projets, susceptibles de recevoir un prix, sont :

02 La nuit parfois ravive une plante singulière	25 Time Machine
15 WEWEST	34 KIROKU
20 File(s)	36 POPYRIFERA

2.2 Examen complémentaire

2.2.1 Approfondissement de l'examen préalable, descriptif et critique des projets, analyses complémentaires

Dans l'intervalle des deux sessions de jugement, les 7 projets ont fait l'objet d'un approfondissement de l'examen préalable par urbaplan et le spécialiste-conseil du service des bâtiments (programme et surface des locaux, capacité d'archivage), par le spécialiste-conseil du bureau d'ingénieur civil VBI (aspects structurels) et par les spécialistes-conseils archivistes (flux de circulation et disposition des locaux), d'un descriptif et d'une critique fonctionnelle et architecturale par les membres professionnels du jury, ainsi que d'analyses

complémentaires par les spécialistes-conseils portant sur le respect des mesures pour une gestion low-tech des salles de conservation des archives, le développement durable, les mesures de protection incendie et l'économique de la construction.

2.3 Seconde session

Pour la session du 25 novembre 2022, M. Jean-Michel Deicher, membre suppléant, ne peut pas participer à la journée de jugement.

Après avoir pris connaissance du résultat de l'examen préalable approfondi, des critiques intermédiaires et des analyses complémentaires, le jury a réexaminé les projets sélectionnés pour poursuivre et achever leur étude critique.

2.3.1 Classement des projets

Considérant l'ensemble des critiques, le jury a décidé à l'unanimité du classement suivant :

1 ^{er} rang	36 POPYRIFERA
2 ^e rang	15 WEWEST
3 ^e rang	25 Time Machine
4 ^e rang	20 File(s)
5 ^e rang	02 La nuit parfois ravive une plante singulière
6 ^e rang	34 KIROKU

2.3.2 Attribution des prix et mentions

Le jury a confirmé le classement des projets à l'unanimité et a décidé de répartir l'entier de la somme globale de CHF 198'000 HT à disposition en décernant les 6 prix suivants :

1 ^{er} prix	CHF 60'000 HT	36 POPYRIFERA
2 ^e prix	CHF 50'000 HT	15 WEWEST
3 ^e prix	CHF 40'000 HT	25 Time Machine
4 ^e prix	CHF 20'000 HT	20 File(s)
5 ^e prix	CHF 15'000 HT	02 La nuit parfois ravive une plante singulière
6 ^e prix	CHF 13'000 HT	34 KIROKU

2.3.3 Recommandations du jury

A l'unanimité, le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier, en vue de sa réalisation, la poursuite de l'étude à l'auteur du projet PAPYRIFERA, classé au premier rang.

Outre la qualité du projet de construction, le jury relève la qualité et le soin apporté au traitement des aménagements extérieurs du parvis, dialoguant avec les parties publiques du rez-de-chaussée du bâtiment.

Pour la poursuite des études, le jury recommande la prise en compte de la critique du projet et des recommandations suivantes :

- > Apporter un soin particulier au traitement et à la matérialisation des façades dont l'enveloppe minérale exprime la fonctionnalité de conservation des archives.
- > Soigner le dispositif des circulations verticales avec séparation des flux pour faciliter l'orientation des usagers.
- > Aménager l'espace de livraison pour permettre l'accès simultané de plusieurs véhicules.
- > Apporter de la lumière naturelle aux espaces de circulation des niveaux supérieurs.

2.3.4 Conclusions du jury

Le jury avait conscience de la complexité de la tâche inhérente en particulier à la cohabitation de deux programmes avec des fonctionnements autonomes et différenciés, aux exigences climatiques pour les salles de conservation des archives et à l'utilisation d'une structure existante. La diversité des propositions a permis, notamment par comparaison, une meilleure lecture du lieu et une meilleure compréhension des enjeux du programme. Au fil des délibérations et grâce aux enseignements dispensés par les différentes propositions des projets, le jury a construit son jugement et a identifié le projet qu'il considérait répondre au programme et au lieu de la meilleure manière. Tout en considérant les fortes contraintes techniques du programme, le jury a basé son jugement en premier lieu sur les qualités architecturales et fonctionnelles des propositions.

A l'issue du jugement du concours, le jury remercie les participants pour leur réflexion et leur travail. La qualité des propositions et l'intensité des débats ont confirmé l'intérêt du concours pour le futur Centre archives et patrimoine (CAP). Les diverses propositions ont prouvé l'opportunité de réutilisation et de valorisation de la structure existante, confirmant ainsi la parfaite adéquation du programme et du site.

3. Propriété des projets et communication

3.1 Propriété des projets

Les droits d'auteurs sur les projets restent propriété des participants. Les documents et maquettes relatifs aux projets primés ou recevant une mention deviennent propriété du maître de l'ouvrage. Les autres projets et maquettes peuvent être repris par leurs auteurs le lundi 9 janvier 2023, de 9h30 à 16h00, rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds. Au-delà de cette date, les documents non récupérés deviendront la propriété du maître de l'ouvrage.

3.2 Communication des résultats

La remise des prix et le vernissage de l'exposition auront lieu le 12 décembre 2022, à 17h00, rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds. Les noms des auteurs de tous les projets admis au jugement seront portés à la connaissance du public.

Les concurrents ont été informés par écrit des résultats du concours. Ceux-ci seront publiés dans la presse. Le rapport du jury sera transmis aux concurrents en format informatique (pdf) après le vernissage.

L'ensemble des projets admis au jugement fera l'objet d'une exposition publique du 14 décembre 2022 au 7 janvier 2023, rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds.


4. Approbation du rapport

Le jury adopte le présent rapport à l'unanimité.

La Chaux-de-Fonds, le 7 décembre 2022

Le président

M. François Jolliet



Les membres

Mme Christina Zoumboulakis



Mme Lea Prati



M. Guido Pietrini



M. Yves-Olivier Joseph



M. Antoine Guilhen



M. Alain Ribaux



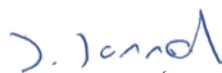
M. Théo Bregnard



M. Lionel Bartolini



M. Joël Jornod



M. Dave Lüthi



Les membres suppléants

M. Jean-Michel Deicher



Mme Delphine Friedmann



5. Levée de l'anonymat

4.1 Identification des auteurs des projets classés

1^{er} rang / 1^{er} prix

Projet 36 POPYRIFERA

Atelier d'architecture : **dSA Daniele Stendardo Architectes sàrl**, Les Acacias Genève

Collaborateurs : Stendardo Daniele, Menningen Sylvère, Perez Blanca

Bureau d'ingénierie civile : **VERSO INGENIERIE SARL**, Les Acacias Genève

Collaborateurs : Scaramuzzino Silvio

2^e rang / 2^e prix

Projet 15 WEWEST

Atelier d'architecture : **saas sàrl**, Carouge

Collaborateurs : Isabelle Cochevelou, Foucauld Huard, Andrea Ishii, Guillaume Yersin

Bureau d'ingénierie civile : **EDMS SA**, Petit-Lancy

Collaborateurs : Diego Florez, Yves Bach

3^e rang / 3^e prix

Projet 25 Time Machine

Atelier d'architecture : **Chappuis Architectes SA**, Fribourg

Collaborateurs : Da Campo Mario, Yvan Chappuis, Benoît Clément, Jérémie Hunsperger

Bureau d'ingénierie civile : **sdi biel-bienne sa**, Bienne

Collaborateurs : Gorge Blendermann, Vasco de Barras

Bureau spécialisé : BIOTEC Biologie appliquée SA, Delémont

Collaborateurs : Thierry Arnet, Pauline Guillemin

Bureau spécialisé : PPLUS Sàrl Génie de l'environnement - Physique du bâtiment –
Energie, Neuchâtel

Collaborateurs : Quiterie Barthou

4^e rang / 4^e prix

Projet 20 File(s)

Atelier d'architecture : **Urbanité(s) SA**, Genève

Collaborateurs : David Chinaea, Giancarlo Bionda

Bureau d'ingénierie civile : **Thomas Jundt ingénieurs civils SA**, Carouge

Collaborateurs : Sylvain Dubois, Nguyen Alban, Steindl Antoine

5^e rang / 5^e prix

Projet 02 La nuit parfois ravive une plante singulière

Atelier d'architecture : **Personeni Raffaele Architectes Sàrl**, Lausanne

Collaborateurs : Raffaele Colette, Personeni Fabio, Raffaele Fabrizio, Sowa Adriana, Glavac Prieto Spela

Bureau d'ingénierie civile : **MONOD-PIGUET+ASSOCIES Ing. Conseils SA**, Lausanne

Collaborateurs : Simon Nicolas, Cattin Pablo

Bureau spécialisé : Amstein + Walthert Lausanne SA

Collaborateurs : Colamesta Perla, Orduna Xavier

6^e rang / 6^e prix

Projet 34 KIROKU

Atelier d'architecture : **FERRARI ARCHITECTES SA**, Lausanne

Collaborateurs : Clara Anselin, Marine Bersier, Olaya Farpon, Jean-Baptiste Ferrari, Philippe Herkommer, Zuzanna Hirsztritt, Elvira Kossi-Odi, Loris Lotti, Eléonore Susse

Bureau d'ingénierie civile : **Polyscope Consulting SA**, Etoy

Collaborateurs : Johannes Natterer

Bureau d'ingénierie civile sous-traitant : WILLI INGENIEURS, Montreux

Collaborateurs : Stéphane Menerat

Atelier d'architecture paysagère : Hüsler & Associés Architectes Paysagistes, Lausanne

Collaborateurs : Jonathan Musy

5.1 Identification des auteurs des projets non classés

Projet 01 TRACES

Atelier d'architecture : **Felippi Wyssen Architekten**, Bâle

Collaborateurs : Fellippi Fabio, Wyssen Thomas, Beltrami Valerian, Lo Dolce Luca, Wannagat Nils

Bureau d'ingénierie civile : **ULAGA WEISS AG**, Bâle

Collaborateurs : Ulaga Thomaz, Engel Jakob, Pienkosz Karolina

Bureau d'ingénieur en physique du bâtiment : **LEMON CONSULT AG**, Bâle

Collaborateurs : Kaiser Thorsten

Bureau d'ingénieur en sécurité : **RAPP AG**, Münchenstein

Collaborateurs : Andre Thomas

Bureau d'ingénieur en technique du bâtiment : **WALDHAUSER + HERMANN AG**, Münchenstein

Collaborateurs : Borer Christoph

Projet 03 ARTEFACT

Atelier d'architecture : **GD Architectes SA**, Neuchâtel

Collaborateurs : Laurent Geninasca, Philippe von Bergen, Farrah Chekhab, David Diederich, Sandrine Schneuwly, Céline Helfer

Bureau d'ingénierie civile : **Muttoni et Fernandez ingénieurs Conseils SA**, Ecublens

Collaborateurs : Miguel Fernandez Ruiz

Projet 04 Archaïon

Atelier d'architecture : **Ludovic Gaffarel Architecte**, Bruxelles

Bureau d'ingénierie civile : **Julien Blondiau**, Namur

Projet 05 WAKE UP NEO

Atelier d'architecture : **COMAMALA ISMAIL**, Delémont

Collaborateurs : Diego Daza, André Mota, Severine Dreyer, Toufiq Ismail-Meyer, Diego Comamala

Bureau d'ingénierie civile : **B+S ingénieurs SA**, Genève

Collaborateurs : Marcio Bichsel

Projet 06 IN MEDIA RES

Atelier d'architecture : **Dolci Architectes Atelier d'architecture et d'urbanisme Sàrl**, Yverdon-les-Bains

Collaborateurs : Mégane Krebs, Peter Hodi, Fitim Lekiqi

Bureau d'ingénierie civile : **CSD Ingénieurs SA**, Lausanne

Collaborateurs : Dausse Daniel

Projet 07 BASILICA PALLADIANA

Atelier d'architecture : **Cloux Architecture**, Morges

Collaborateurs : David Cloux

Bureau d'ingénierie civile : **Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA**, Morges

Collaborateurs : Fehlmann Nicolas, Gerber Dimitri, Hoxha Hamid

Projet 08 BERNARD-L'HERMITE

Atelier d'architecture : **ATELIER PASCAL GONTIER**, Paris

Collaborateurs : Pierre Chastel, Romain Peraldi, Lise Lemenorel

Bureau d'ingénierie civile : **BG Ingénieurs Conseils SA**, Lausanne

Collaborateurs : Jaquier Yohann, Lencse Zoltan, Chopin Donny

Projet 09 AGORA

Atelier d'architecture : **Guillermo Funcia Architecte**, Genève

Collaborateurs : Guillermo Funcia Alba

Bureau d'ingénierie civile : **AB Ingénieurs SA**, Nyon

Collaborateurs : Piero Fonzo, Lucas Resplendino

Atelier d'architecture (associé) : Gindre d'Andiran Sàrl, Genève

Collaborateurs : Henri Gindre, Olivier d'Andiran

Projet 10 Emergence

Atelier d'architecture : **Semper Vera Sàrl**, Strasbourg

Collaborateurs : Elias Vogel, Duc Truong

Bureau d'ingénierie civile : **T-ingénierie SA**, Lausanne

Collaborateurs : Vincent Burjard, Aurelien Ngninteba Ngoumnai, Alexandre Bagnoud

Projet 11 archaïa

Atelier d'architecture : **frundgallina sa**, Neuchâtel

Collaborateurs : Jean-Claude Frund, Antonio Gallina, Aziz Ternel, Eissa Cottier

Bureau d'ingénierie civile : **Dr. Lüchinger + Meyer Ingénieurs civils SA**, Lausanne

Collaborateurs : Etienne Bouleau, Cécile Martinier

Projet 12 MARQUISE

Atelier d'architecture : **Aviolat Chaperon Escobar**, Fribourg

Collaborateurs : Aviolat Alexandre, Lolie Château, Simon Rey, Escobar André, Chaperon Sébastien

Bureau d'ingénierie civile : **Emch + Berger SA**, Lausanne

Collaborateurs : Gaetan Baudin, Victoire Brault

Projet 13 BALTHAZAR

Atelier d'architecture : **compago sàrl**, Lausanne

Collaborateurs : Ivo Stotz, Sara Gerber

Bureau d'ingénierie civile : **D. Demierre Consulting Sàrl**, La Conversion

Collaborateurs : Dave Demierre, Tamas Woynarovich, Çağlayan Sandal

Projet 14 TRESOR

Atelier d'architecture : **Stoa architectes Sàrl**, Neuchâtel

Collaborateurs : Pascal Deschenaux, Sara Steiner, Alain Brülisauer

Bureau d'ingénierie civile : **GVH St-Blaise SA**

Collaborateurs : Jacques L'Eplattenier

Bureau d'ingénieur en physique du bâtiment et CVSE : Weinmann-Energies SA, Neuchâtel

Collaborateurs : Samuel Perrin

Projet 16 BERTHE AUX GRANDS PIEDS

Atelier d'architecture : **patatoffel gmbh**, Zurich

Collaborateurs : Patà Achille, Toffel Thomas

Bureau d'ingénierie civile : **ZPF Consulting AG**, Zurich

Collaborateurs : Pauli Jacqueline

Bureau d'ingénieur en physique du bâtiment et en sécurité incendie : Weinmann AFC Air Flow Consulting AG, Zurich

Collaborateurs : Linden Jörg, Padahyag Thommy James, Kohler Christian

Projet 17 CHRYSALIDE

Atelier d'architecture : **Pfenninger Jouffe Architectes Urbanistes**, Saint-Louis

Collaborateurs : Paola Pfenninger, Thomas Jouffe, Maxime Ferrari

Bureau d'ingénierie civile : **Gruner AG**, Bâle

Collaborateurs : Romand Marty, Elisa Da Silva

Projet 19 KINTSUGI

Atelier d'architecture : **Mehdi Rouissi Architectes Sàrl**, Yverdon-les-Bains

Collaborateurs : Mehdi Rouissi

Bureau d'ingénierie civile : **2M ingénierie civile SA**, Yverdon-les-Bains

Collaborateurs : Martin David

Projet 21 BUPHAGUS

Atelier d'architecture : **Fotakis Trevisan architectes**, Lausanne

Collaborateurs : Alexandros Fotakis, Matteo Trevisan

Bureau d'ingénierie civile : **Kalin & associés SA**, Lausanne

Collaborateurs : Jean-François Kalin

Projet 22 EXO

Atelier d'architecture : **Background Architecture Sàrl**, Lausanne

Collaborateurs : Villat Jael, Hoh Nathan, Lee James, Ferreira Cristina

Bureau d'ingénierie civile : **Giacomini & Jolliet ingénieurs SA**, Lutry

Collaborateurs : Dauphin Raphaël, Kandiah Tharchagini

Projet 23 L'Entre deux Mondes

Atelier d'architecture : **Pannett & Locher architectes**, Berne

Collaborateurs : Christopher Pannett

Bureau d'ingénierie civile : **DSI SA**, Neuchâtel

Collaborateurs : Thierry Desaules

Atelier d'architecture (associé) : Oppliger Mathieu architecte, Cernier

Collaborateurs : Oppliger Mathieu

Bureau d'ingénieur CVSE : Planair, La Sagne

Collaborateurs : Gaël Jobin

Projet 24 Holocron

Atelier d'architecture : **EC Architectes Sàrl**, Neuchâtel

Collaborateurs : Samir Chennit

Bureau d'ingénierie civile : **Atelier DDB**, Le Landeron

Collaborateurs : Droz-dit-Busset Sébastien

Projet 26 CAPRI

Atelier d'architecture : **Translocal Architecture GmbH**, Berne

Collaborateurs : Marko Gohre, Helko Walzer, Simon Klemmer, Lukas Hahnel, Elisabeth Baar, Stéphanie Dreyfuss

Bureau d'ingénierie civile : **Gex & Dorthe Ingénieurs**, Bulle

Collaborateurs : Arnaud Dorthe

Projet 27 Cytoplasme

Atelier d'architecture : **Julien Dubois Architectes SA**, La Chaux-de-Fonds

Collaborateurs : Julien Dubois, Magali Béchir Dubois, Manuele Mandrile, Oskar Devillers, Maxime Jacot, Sara Lombardi, Viktoria Brettschneiderova, Khoulood Hannachi

Bureau d'ingénierie civile : **AJS ingénieurs civils SA**, Neuchâtel

Collaborateurs : David Quesada, Nicolas Miserez

Bureau d'ingénieur thermicien et CVS : **EQUADA SA**, La Chaux-de-Fonds

Collaborateurs : Stéphane Gaiffe, Mathieu Vuilleumier

Projet 28 EMPREINTES

Atelier d'architecture : **Ekaterina Ageeva**, Zurich

Bureau d'ingénierie civile : **Matthews Salmon Scott**, Genève

Projet 29 UN NOUVEAU VOISIN

Atelier d'architecture : **Michel Kessler**, Zurich

Collaborateurs : David Moser, Pierre Musy, Romain Iff

Bureau d'ingénierie civile : **Oberli Ingenieurbüro AG**, Winterthur

Collaborateurs : Urs Oberli

Bureau d'ingénieur en physique du bâtiment : **3D Bauphysik Huth GmbH**, Glashütten

Collaborateurs : Harald Huth

Projet 30 MADELEINE

Atelier d'architecture : **Fractal architecture sàrl**, Cognoy

Collaborateurs : Zorro Yafiza

Bureau d'ingénierie civile : **PACHO RODRIGUEZ DIAZ sàrl**, Carouge

Projet 31 1143-2143

Atelier d'architecture : **Truwant + Rodet Sàrl**, Bâle

Collaborateurs : Berlinger Theresa, Mader Moritz, Rodet Dries, Truwant Charlotte, Vuattoux Thierry

Bureau d'ingénierie civile : **Schnetzer Puskas AG**, Bâle

Collaborateurs : Messi Giotto

Bureau d'ingénieur en physique du bâtiment : Wege Energy Consulting, Egliswil

Collaborateurs : Schuster Jens

Projet 32 CHX Boogie-Woogie

Atelier d'architecture : **QUBBArchitectes SA**, Fribourg

Collaborateurs : Jean-Marc BOVET, Frédéric BUGNARD, Lisa GIANOTTI

Bureau d'ingénierie civile : **INGENI SA**, Fribourg

Collaborateurs : Lionel Bussard, Nicola Degani, René Gapany

Projet 33 LEELOO DALLAS MULTIPASS!

Atelier d'architecture : **detritus**, Lausanne

Collaborateurs : Claire Logoz, Bastian Marzoli

Bureau d'ingénierie civile : **Ingphi**, Lausanne

Collaborateurs : Pierre de Groot, Jonathan Krebs, André Claro

Projet 35 CHAT

Atelier d'architecture : **CMFA Sàrl**, Lausanne

Collaborateurs : Costea Cristina, Missonnier Jean-Noël, Thiriot Mathilde

Bureau d'ingénierie civile : **structurame sàrl**, Genève

Collaborateurs : Damien Dreier, Guillaume Allimann

6. Présentation des projets classés

1^{er} rang / 1^{er} prix

Projet 36 PAPYRIFERA

Atelier d'architecture : **dSA Daniele Stendardo Architectes sàrl**, Les Acacias

Bureau d'ingénierie civile : **VERSO INGENIERIE SARL**, Les Acacias



Le projet PAPHYRIFERA propose une volumétrie compacte dotée d'une trame supplémentaire à l'Est, à la place du socle technique existant ; l'attique est remplacé par un étage complet. Cette volumétrie reste modeste, y compris au sous-sol et permet de développer un aménagement extérieur de qualité au Sud.

Le petit square au Sud est habilement arborisé pour créer un espace public en relation avec le rez-de-chaussée du bâtiment et la dimension urbaine du quartier. Le concept paysager intègre la diversité des éléments (station électrique, bancs, places pour deux-roues et véhicules) et établit une relation entre les bouleaux à papier («Betula papyrifera», d'où le nom du projet) et le portique d'entrée.

Le programme est réparti par étages homogènes en strates horizontales qui offrent des possibilités d'évolution à futur. Les espaces publics se trouvent au rez-de-chaussée ; les espaces de travail dévolus aux entités communales au rez-de-chaussée inférieur et au rez-de-chaussée Est ; ceux dévolus aux Archives de l'État au premier étage et au premier étage supérieur. Le projet prévoit un rez-de-chaussée très ouvert, qualitatif et accueillant pour le public, notamment avec les salles de lecture bénéficiant de la douce lumière du nord. Cette ouverture est une belle invitation à venir consulter les archives.

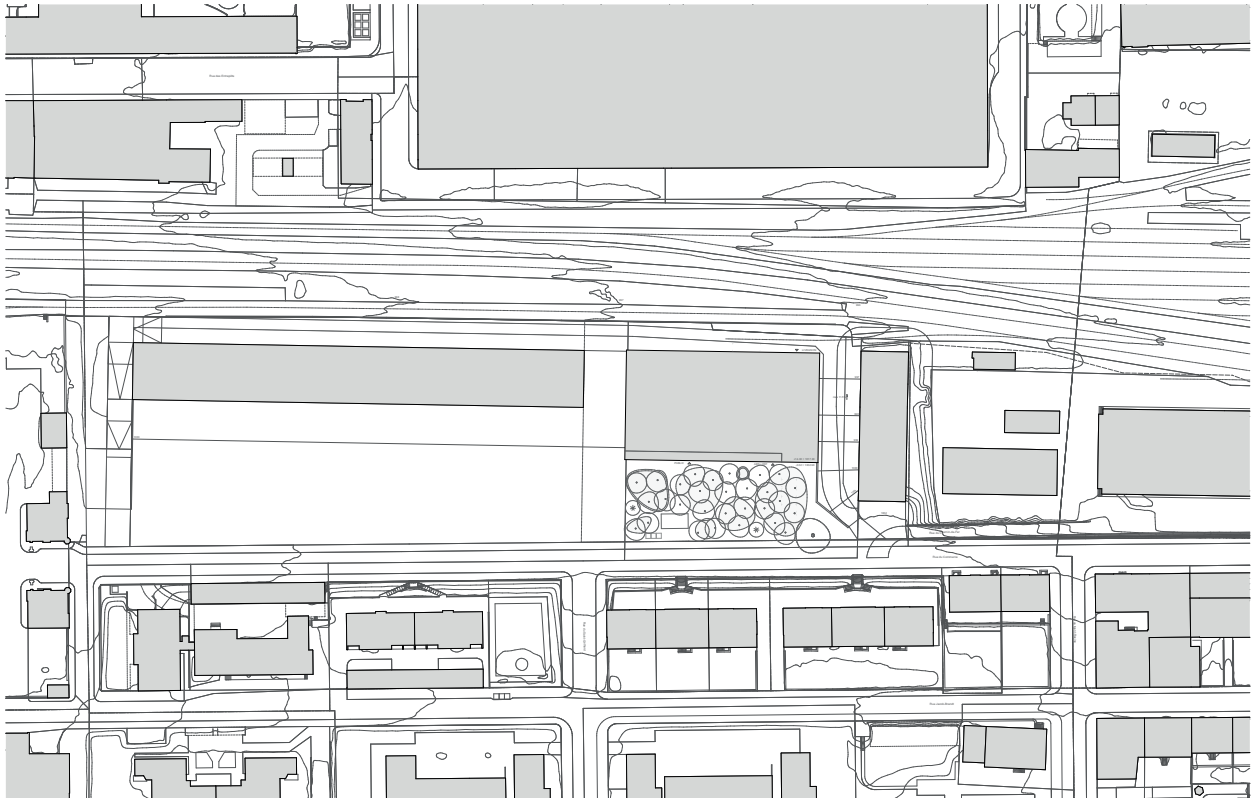
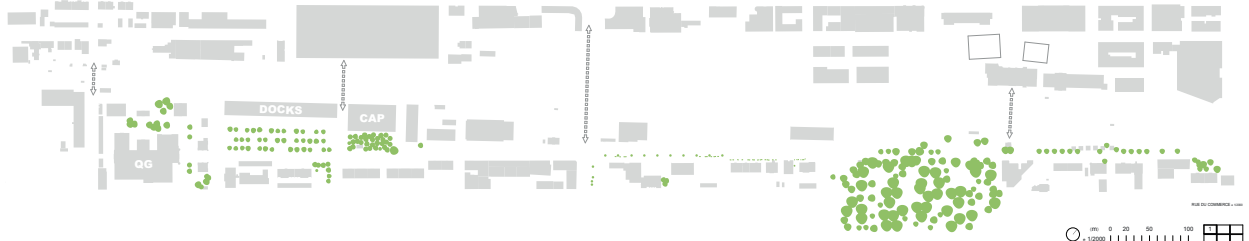
Les salles de conservation offrent une capacité de stockage supérieure aux exigences, garantissant une réserve pour le long terme. Les surfaces manquantes de l'édifice existant ont été trouvées en intercalant des plateaux intermédiaires là où les vides d'étage l'autorisaient. Les locaux techniques sont positionnés rationnellement.

Le jury apprécie la qualité du grand hall traversant, desservant les espaces publics, ainsi que le dispositif des entrées affichant en façade les espaces communs aux deux administrations et les synergies ainsi dégagées. La répartition du programme au rez-de-chaussée est judicieuse même si, s'agissant d'éclairage naturel, le jury émet un doute sur la position de la salle de lecture de la Ville ainsi que sur les couloirs de service côté Est qu'il estime excessivement fermés en l'état. Les circulations, relativement complexes, desservent efficacement les divers secteurs tout en garantissant leur autonomie. La distribution intérieure des salles de conservation permet une bonne accessibilité aux documents.

La concentration du public au rez-de-chaussée induit une séparation des deux institutions et une surface de l'enveloppe low-tech des locaux de conservation relativement grande. Pour les dépôts de l'Etat, leur compacité et leur positionnement en contact avec l'extérieur sur trois façades permet de conserver le fonctionnement low-tech. Pour les locaux de conservation de la Ville dans le sous-sol existant, c'est l'importante surface de contact avec le terrain (dont la température présente une grande stabilité) qui offre l'inertie nécessaire au concept low-tech.

S'agissant du génie civil, la réhabilitation de la structure porteuse du bâtiment existant est correcte.

Le revêtement de façade proposé en brique jaune fait référence à la teinte de la pierre jurassienne, par exemple celle d'Hauterive. Clairement affichée, l'expression massive des locaux de conservation illustre l'identité des Archives tout en contrastant délibérément avec un registre inférieur très ouvert (de même que l'aile Est). Appréciée par le jury, cette « dialectique des pleins et des vides » permet, dans son ensemble, d'affirmer le caractère public du bâtiment. Pour le détail, l'ordonnance des façades nécessitera un développement lors de l'avant-projet et du projet.

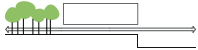


Concours Centre archives et patrimoine PAFYRIFERA

Espace public & séquences urbaines

Le projet pour le futur Centre archives et patrimoine à la Chaussée-Ferdinand prendra place dans l'axe urbain existant de la Chaussée-Ferdinand dans le cadre du Contrat de Développement Local de la Région wallonne et dans le cadre du Contrat de Développement Local de la Région wallonne. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un engagement volontaire aux archives fonctionnelles de l'ouvrage. Cette dernière, réalisée en matière, constitue un modèle exemplaire de réajustement de l'espace public sur l'axe de la rue du Commerce.

Façon aux particularités architecturales et afin de favoriser le bien-être des habitants et visiteurs, un lieu de création est introduit en face de la chaussée par la création d'un petit espace légèrement décalé et bordant la promenade de la rue. À l'arrière d'une salle théâtrale, cette espace végétalisée constitue de beaux et de petites terrasses offre aux visiteurs et aux collaborateurs un environnement extérieur agréable. En cas de fortes pluies et en cas d'incidents, une zone de refuge est prévue. Le concept participe à la définition des aspects thématiques indissociables en façade soit être que les zones soient perméables ou perméables visuels et donc, ce lieu fait avec l'espace public.



Telle une référence métaphorique au matériel même du béton à conserver, des blocs de béton PAFYRIFERA, ou « blocs à poser », disposent sur trois bords et habillent la rue avec leur façade et leur volume, une empreinte architecturale et une véritable présence intégrée au paysage urbain.

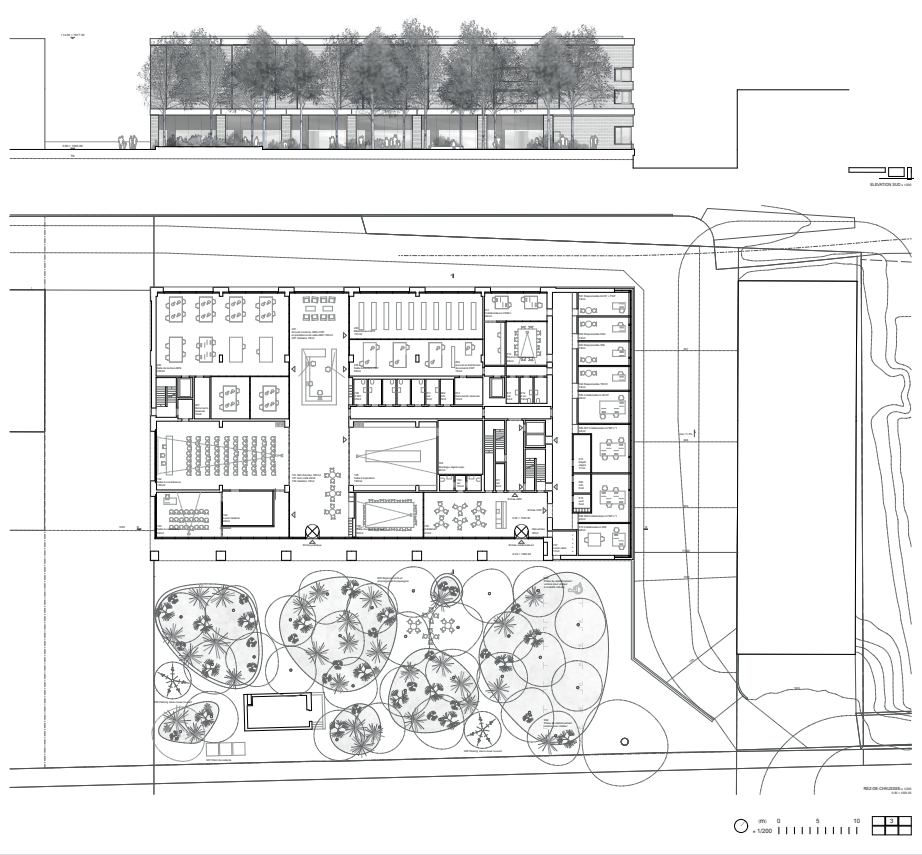
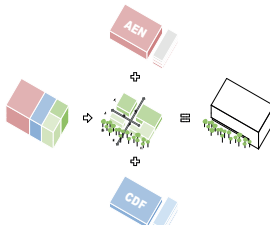
Une extension complète la construction existante au nord-est. Cette-ci reprend une structure de béton armé et sera réalisée en béton armé. Le projet participe au développement de l'usage de la rue et de l'espace public. Il s'agit d'une extension qui s'inscrit dans la continuité de la rue et de l'espace public. Elle est conçue pour être flexible et adaptable à l'évolution des besoins et des usages.

Le projet Les Seds contribue remarquablement à la configuration du paysage d'espace public à venir. Réalisé en deux étapes, une partie de ces aménagements, réalisés sans contrainte et permis, pourront être réalisés ultérieurement et recouverts à l'usage des pépières urbaines.

Répartition programmatique & stratégies distribuées

Les espaces liés aux flux respectifs des visiteurs et collaborateurs ont été définis en fonction de la répartition programmatique des différents espaces publics et distribués dans les lieux du Centre. Les espaces publics ont été conçus pour être flexibles et adaptables à l'évolution des besoins et des usages.

Un générique fait traverser offre des parties visuelles à travers la profondeur du bâtiment. Les espaces distribués et les connexions visuelles complètent ce dispositif architecturé et régulent les relations entre les espaces. Le programme est public à l'usage de la rue et de l'espace public. Il s'agit d'une extension qui s'inscrit dans la continuité de la rue et de l'espace public. Elle est conçue pour être flexible et adaptable à l'évolution des besoins et des usages.



Concours Centre archives et patrimoine PAFYRIFERA

Matériaux & développement durable

L'attention des parties des importants choix de matériaux existants en matière de béton armé. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

Le projet recherche une approche avec intégration dans le paysage bâti existant et nouvelle identité pour le bâtiment public. Le projet recherche une approche avec intégration dans le paysage bâti existant et nouvelle identité pour le bâtiment public. Le projet recherche une approche avec intégration dans le paysage bâti existant et nouvelle identité pour le bâtiment public.

Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

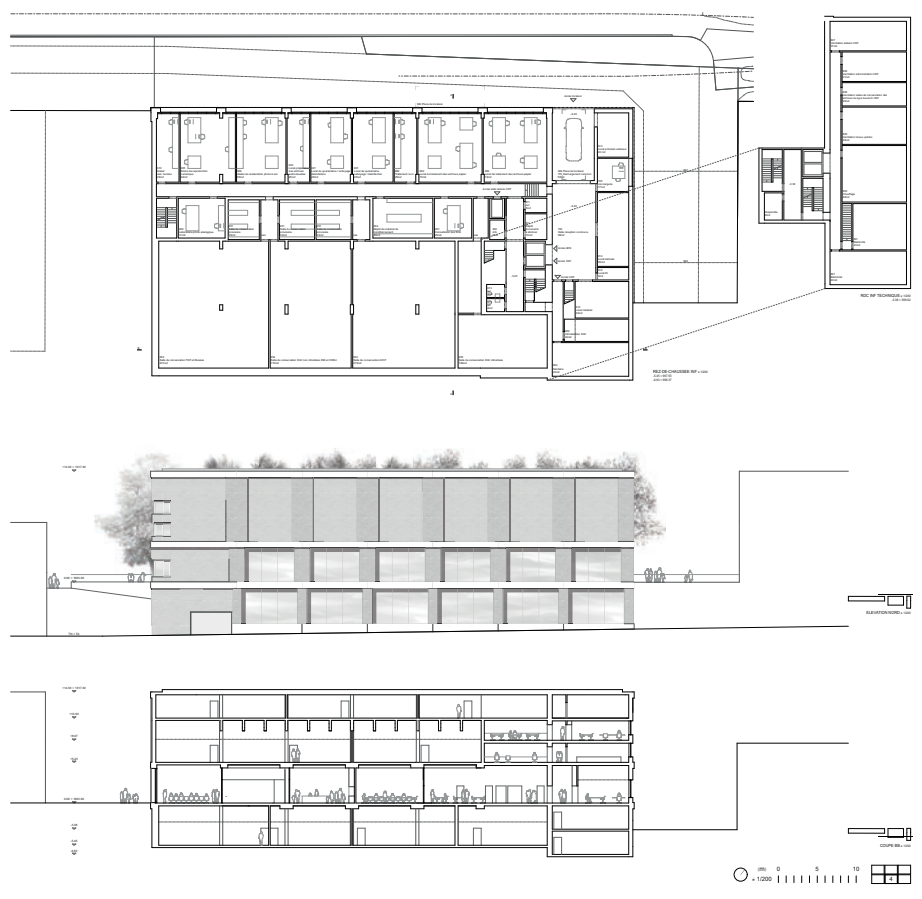
Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

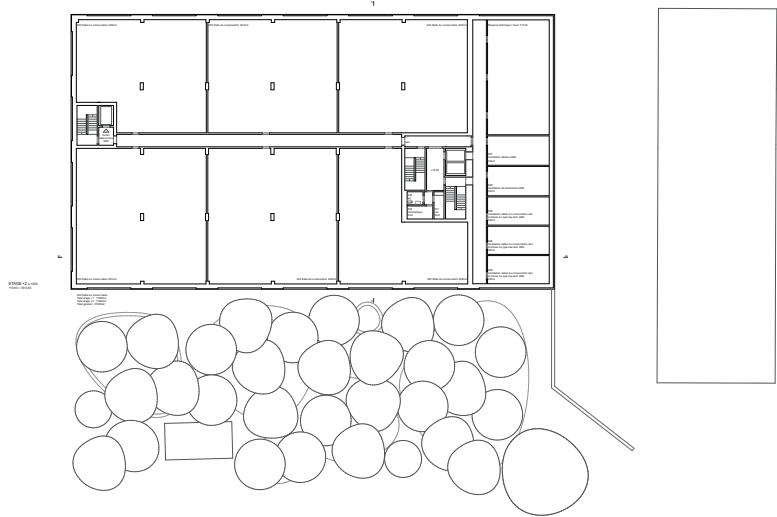
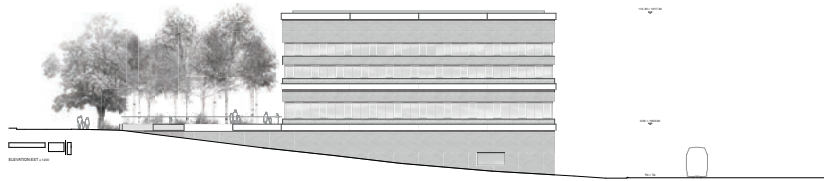
Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.

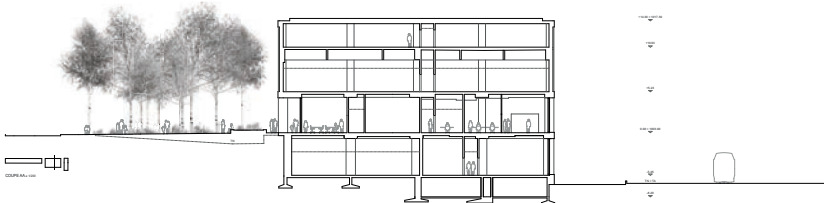
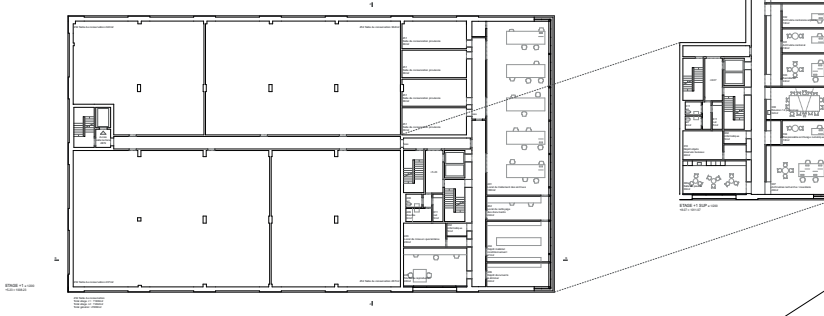
Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols. Le béton armé est utilisé pour la structure et la finition des murs, des plafonds et des sols.



Concours Centre archives et patrimoine
PAPYRIFERA



Concours Centre archives et patrimoine
PAPYRIFERA

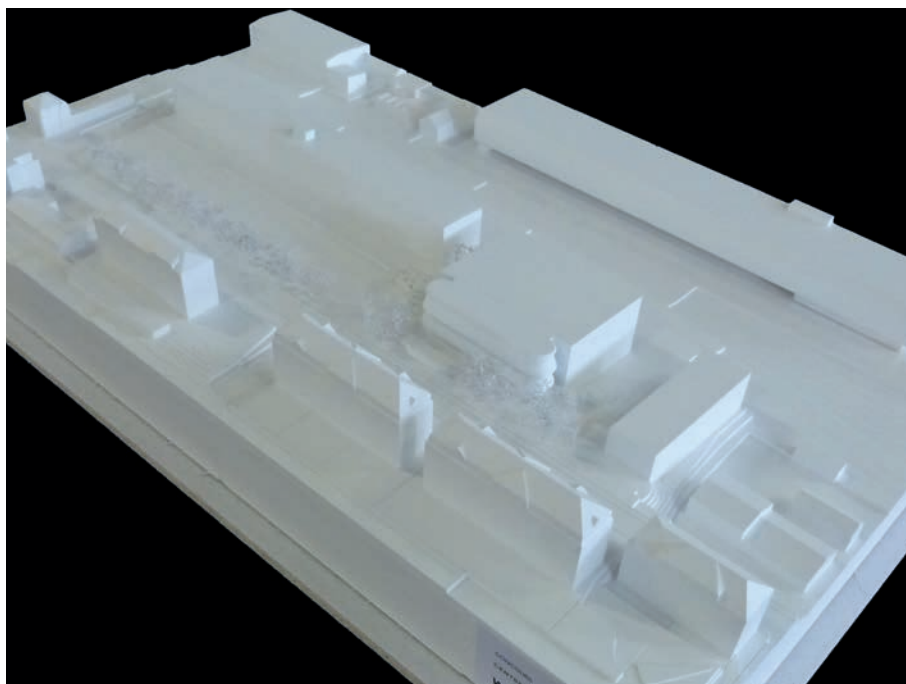


2^e rang / 2^e prix

Projet 15 WEWEST

Atelier d'architecture : **saas sàrl**, Carouge

Bureau d'ingénierie civile : **EDMS SA**, Petit-Lancy



D'emblée, ce qui caractérise ce projet c'est la clarté de son concept.

Une extension est proposée en façade sud, clairement reconnaissable par sa volumétrie propre. L'étage d'attique est comblé afin de pouvoir disposer l'ensemble du programme. Par contre l'annexe, située en Est, est entièrement démolie.

Une nouvelle façade vient envelopper l'entier du bâtiment. Son revêtement n'a pas convaincu le jury. Le choix du cuivre est peu en relation avec le langage local et l'expression de l'extension peut-être un peu trop formelle à ce stade de la réflexion. Le transformateur existant est habilement intégré au couvert à vélo qui sépare le parvis de la route. Par contre le parvis est fortement réduit par l'extension proposée.

L'accès public est situé en façade Sud, donnant logiquement sur le parvis, alors que les accès des services sont situés de part et d'autre, de manière peu évidente, dans l'interstice séparant le corps principal de l'extension. Les entrées de livraison sont disposées à l'arrière du bâtiment, au rez inférieur, en liaison directe avec les locaux de réception et de «quarantaine».

Aux trois secteurs qui occupent le bâtiment (CDF, AEN et public) répondent trois distributions verticales, en est pour AEN, en ouest pour CDF et au centre pour le public. Le hall d'entrée n'invite pas suffisamment à rejoindre l'accueil situé au premier étage. Les distributions intérieures sont clairement séparées et garantissent une stricte séparation des entités, tout en assurant les synergies souhaitées.

Le programme des locaux a été strictement respecté. Les archives sont regroupées au cœur du projet, comme dans une grande armoire « thermo-isolée », sur les quatre étages existants et en tenant compte de la structure existante. Les activités des deux entités cantonales et communales sont localisées de part et d'autre, toujours sur les quatre étages, de manière à profiter de la lumière naturelle alors que la partie publique dialogue avec l'espace du parvis. Si l'organisation sur plusieurs étages fonctionne pour les espaces internes, c'est plus problématique pour la gestion des espaces accessibles au public, espaces qui nécessitent une certaine surveillance de la part du personnel. Les salles de lecture n'en sont pas moins séduisantes.

Les grandes hauteurs facilitent l'intégration des techniques, notamment les gaines de ventilation (pulsion et extraction) et permettent d'utiliser les niveaux intermédiaires pour les locaux de service. La structure existante est néanmoins renforcée, par un dédoublement des piliers. Les dalles sont également renforcées pour répondre aux critères de planéité exigés. L'extension, constituée d'une structure principale en bois, est appréciée.

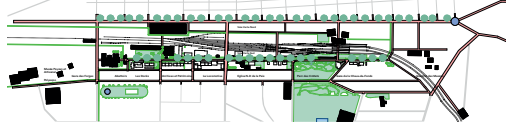
Le projet s'inscrit dans un volume au rapport de forme performant (1,17). La situation des locaux d'archives au cœur du bâtiment pourrait permettre une régulation low-tech. L'utilisation du bois pour la structure de l'extension a été appréciée. Par contre l'utilisation du cuivre en façade n'est pas convaincante.

En conclusion, un projet efficace et compact, avec quelques maladresses, mais offrant une certaine capacité d'évolution.

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE – WEWEST

CONTEXTE ÉLARGI: UNE BOUCLE À RENFORCER

Le projet du Centre d'Archives et Patrimoine (ci-après CAP) s'inscrit dans une réflexion urbanistique à plus grande échelle. La Rue du Commerce, et de manière plus générale les quartiers sud-ouest de la Ville de La Chaux-de-Fonds, sont amenés à se développer. C'est là que se situent les plus grands défis mais aussi les plus grands potentiels d'amélioration et de développement de la ville. La structure existante est robuste: un maillage trop large mais régulier, de grands espaces verts, de grands équipements publics – tels que la piscine des Mâlâtes, le club de tennis ou le tennis club – et la proximité avec la gare principale. Ce qui fait défaut est un maillage, fin mais surtout le lien avec le reste de la ville, ses services et ses commerces, situés de l'autre côté des voies ferrées. Le projet propose de repenser ces deux maillages (Nord et Sud) comme un seul système. La colonne dorsale de ce nouveau réseau englobant les voies serait une boucle reliant la Gare Principale à la Gare des Forges en passant par la Rue du Commerce et la Rue de Loclé/Avenue Lavoisier.

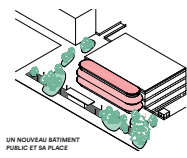


COLONNE DORSALE, MAILLAGES ET POINTS D'ANCRAGE

UN BÂTIMENT PUBLIC, UN PARVIS, TROIS ENTRÉES

Le CAP vient étayer ce nouvel axe public s'étendant vers l'ouest de la Chaux-de-Fonds, passant au travers des Abattoirs et remonçant vers la Gare des Forges. Un bâtiment public opère habituellement avec un parvis, un espace public attenant: c'est un couple typologique. Le visage de cette nouvelle adresse publique est tout aussi important que l'espace libre qui le joint. Le projet définit à la fois un nouveau bâtiment public mais également le parvis qui lui est adossé. Une place, pourvue de bancs et généralement plantée, crée un appel sur la Rue du Commerce. Elle offre un espace collectif de repos où se passe et vient ponctuer l'aller, nouvellement plantée de la Rue du Commerce. Sur la place, l'ancienne station essence est convertie en kiosque-café.

L'apport volumétrique majeur du projet est un nouveau visage, une nouvelle tête publique. Un volume élané vient se placer devant le bloc des archives, construit du bâtiment existant. Ce nouveau volume accueille les programmes publics et collectifs du CAP. Il est l'interface entre les archives et la ville. Salles de conférences et de séminaires, expositions, ces catalyseurs de vie publiques donnent directement sur le parvis. Cette identité publique et collective se poursuit dans les étages: au premier, les salles de lecture et les bibliothèques offrent calme et lumière diffuse



UN NOUVEAU BÂTIMENT PUBLIC ET SA PLACE

EXTENSIONS, ADITIFS ET MANTOU

ENTRE INDUSTRIE ET ARTISANAT, RÉPÉTITION ET UNICITÉ

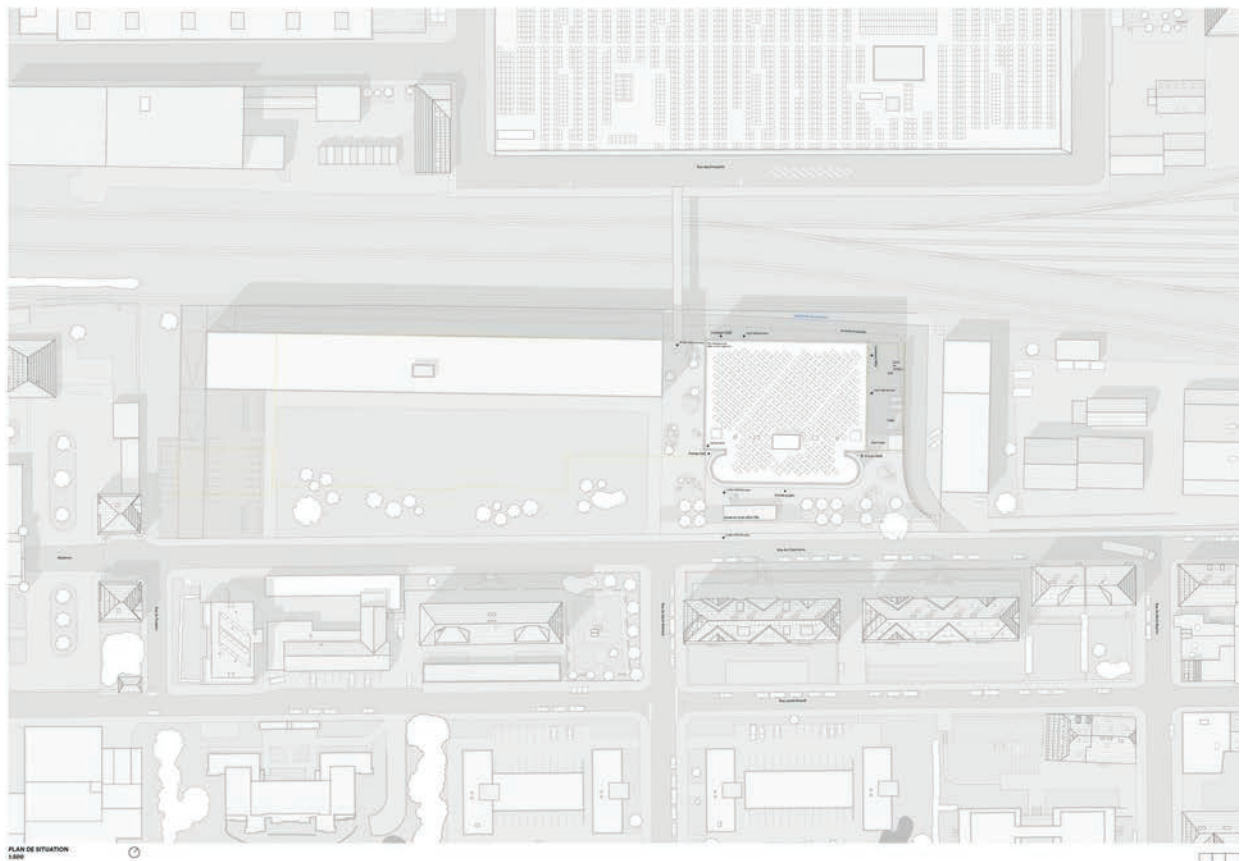
Archiver, stocker, accumuler des documents papier peut sembler anachronique à l'ère du tout-numérique. Ces documents physiques, écrits, dessinés, imprimés, parfois en un seul exemplaire, sont pourtant la base de conservation la plus durable et la plus stable dans le temps que connaisse. Ces artefacts uniques sont rangés dans des problèmes serrés et millimétrés. Des armoires et classeurs génériques leur attribuent un numéro leur permettant d'exister dans une registre. Si sélectionnés par une volonté, ils parcourent alors un circuit sécurisé pour être dévoilés un temps à la lumière et aux yeux, avant de retourner à leur anonymat sécurisé. Le projet s'inspire de ces éléments a priori contradictoires. En tirant parti au maximum de la structure industrielle en répétitive du bâtiment existant, le projet dessine une gigantesque armoire, un thermostat de quatre étages, dans lequel viennent se ranger les archives. Compact et rationnel, ce cube unique est l'expression la plus littérale du stockage. Cette armoire est desservie par de larges couloirs (20m) et deux niveaux équipés de montes-charge. Ce système donne également accès aux ateliers et autres pièces annexes servant à recharger, maintenir et entretenir ce noyau central. Mais malgré la sécurité et l'opacité nécessaires

à leur conservation, ces archives ont également un rôle public. Elles sont par là garante d'une histoire commune, d'une mémoire collective. Celle-ci doit être accessible à tout-e un-e chacun-e, et donc faire preuve de transparence. C'est cet aspect du programme qui prend en charge la nouvelle extension. Ses grands avant-toits dévoilent transparence et légèreté, tout en protégeant les précieux artefacts exposés. Elle s'ouvre sur la ville, invitait chacune à venir consulter et approcher. Une nouvelle peau vient unir ces deux caractères et leur attribuer une nouvelle identité. Résonnée, dessinée et structurée sur le volume des archives, elle se dissout et devient légère au niveau de la nouvelle tête publique du bâtiment. Son aspect sériel est le fruit d'un travail minutieux: sur les chassis de bois préfabriqués en atelier, les lés de cuivre sont façonnés et posés à la main. Accumulation sérielle du côté des voies ferrées, et travail expressif du côté de la Rue du Commerce, entre industrie et artisanat, entre William Morris et Walter Gropius, entre L'Éplattenier et Le Corbusier: c'est là qu'il faut être l'identité de cette région si particulière qui fait le grand écart entre industrie de haute technologie et artisanat, entre répétition et unicité.



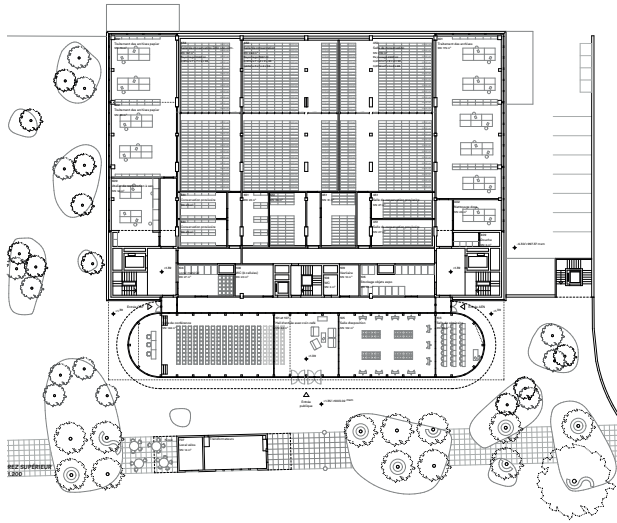
VUE DEPUIS LA RUE DU COMMERCE EN DIRECTION DES ABATTOIRS

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE – WEWEST

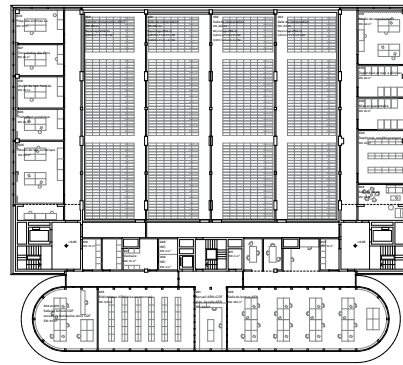


PLAN DE SITUATION 1:500

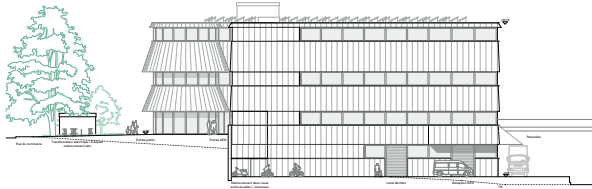
CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE – WEWEST



1er étage
1.200



Le plan du CAP, généreusement planté, donne accès à trois entrées. Au centre, le public accède aux salles d'exposition et de séminaires s'élevant sur la place. Un escalier central lui permet d'accéder aux salles de lecture au premier étage. Le noyau est, quant à lui, donne accès au circuit AEN, tandis que le noyau ouest au circuit CDF. Les ateliers et studios entourent le cœur des archives. Les circuits AEN et CDF sont clairement dissociés. Des larges couloirs permettent un accès facilité aux chariots. Accessibles depuis le nouveau noyau central, les espaces publics se répartissent dans l'extension. Les salles de lecture et bibliothèques se développent sous les généreuses hauteurs de plafond.



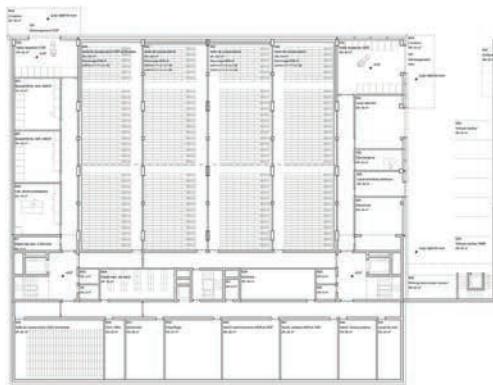
ELEVATION EST
1.200



COUPE NORD-SUD
1.200

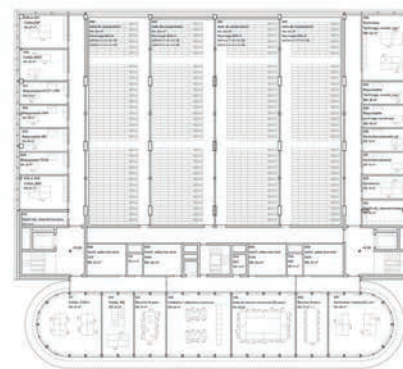


CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE – WEWEST



2nd sous-sol
1.200

Au rez inférieur, se trouve les accès livraison, manutention, ainsi que des installations techniques communes. C'est également le premier étage du "chaumot" sous-traité des archives. La salle de conservation DAV climatisée profite d'une stabilité totale de la température ambiante grâce à sa situation au sous-sol.



2nd étage
1.200

Latéralement s'organisent les locaux administratifs, protégeant le "chaumot" situé au centre. Entre les deux noyaux existants, une bande infrastructurelle accueille les CTA, ainsi en proximité directe avec les salles de conservation. Le chemin entre grille d'air neuf sur le toit et point de pulvérisation est réduit au maximum, l'extension accueille les locaux collectifs.



ELEVATION NORD
1.200



COUPE EST-OUEST
1.200



CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE - WEWEST

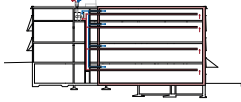
HAUTEURS DE PLAFOND ET ENTRE-ETAGES

Le projet tient compte et tire parti de la spécificité de la structure existante. Les hauteurs de plafonds correspondantes offrent des solutions pragmatiques et élégantes pour l'intégration des espaces et des éléments techniques. Au niveau des niveaux, à l'image des solutions existantes, le projet profite des entre-étages pour intégrer d'une part des cellules sanitaires mais également des espaces techniques, nécessaires à chaque étage et spécifiques à chaque programme. Ces entre-étages sont accessibles par monte-charges. Les entrées et machines de nettoyage seront ainsi facilement déployés et rangés. Les interventions sur les serveurs informatiques pourront se faire de façon indépendante, sans interférence avec les autres locaux et en toute sécurité. Les doubles-hauteurs permettent également de faire circuler sans

gêne des éléments techniques. Les centrales de traitement d'air (CTA), situées au 2ème étage et en toute proximité des locaux de conservation, profitent de la proximité de la toiture pour un captage d'air extérieur. L'air capté en toiture maximise les chances d'être au air non-contaminé. Quatre galeries verticales isolées permettent à l'air capté de cheminer en ligne droite, de la prise à la position, réduisant ainsi les variations de température et les pertes de charge au minimum. A chaque étage, les galeries horizontales tiennent parti des doubles-hauteurs ou des vides de circulation pour circuler librement. L'air vicié est recapté puis rejeté en toiture.



PLANS DES ENTRE-ETAGES DES NOYAUX EST et OUEST L500



GESTION CLIMATIQUE ACTIVE, COUPE L500

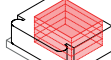
RATIONALITE STRUCTURELLE, COMPACTE ET MATERIAUX

Dans le bâtiment existant, la structure est saine à forte capacité portante. Toutefois, au vu des exigences, elle se voit renforcée par des sommiers et piliers supplémentaires. Au niveau des dalles, une surépaisseur apporte la rigidité nécessaire. Le système poteaux-sommiers du rez inférieur existant est étendu aux autres niveaux, rationalisant ainsi la répartition des charges et le comportement statique. L'extension n'a allié pas les mêmes exigences de portance. Une structure en bois, légère et rapidement mise en oeuvre, est associée à des planchers bois-béton assurant rigidité et acoustique nécessaires. L'espacement réduit des poteaux en bois garantit leur élargement et assure ainsi une légèreté et une transparence à cette nouvelle structure accueillant les programmes publics du CAP. Pour une gestion low-tech, compacte et inerte sont les matériaux. L'inertie est assurée par la présence d'une masse importante de béton. La couche d'isolation (fibres de bois denses)

nécessaire est placée à l'extérieur des piliers et des nouveaux murs de refend. Les dalles et piliers exposés viennent compléter ce dispositif inerte à grande échelle. Cette inertie est encore améliorée par la compacité du "thermos" d'archives: les salles de conservation disposées les unes sur les autres, forment un cube presque parfait offrant un rapport de forme de 1:1:1. Les programmes annexes forment une couche tampon améliorant encore l'efficacité du dispositif sur les faces intérieures. Sur les faces extérieures, une isolation conséquente en fibres de bois denses isolées dans un châssis bois offre une excellente inertie amortissant les fortes variations saisonnières. L'usage du bois pour la structure et l'isolation des murs de façade permet de ne pas surcharger les lévels de dalles. Ce bois n'est pas exposé aux intempéries mais ventilé et protégé par un bardage couvert d'une couche de cuivre, métal extrêmement résistant à la corrosion et 100% recyclable.



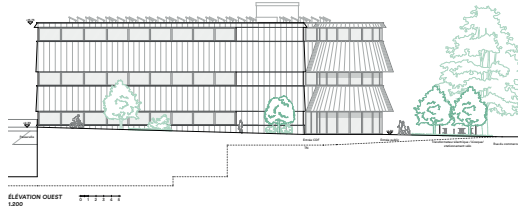
STRUCTURE EXISTANTE - PRINCIPES DE RENFORT EXTENSION - PILIERS ET SOMMIERS EN BOIS, PLANCHERS MIXTES



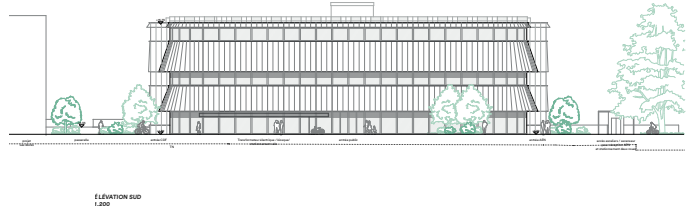
GESTION CLIMATIQUE PASSIVE, COMPACTE ET INERTE RAPPORT DE FORME: 1:1:1



SALLE DE LECTURE AU PREMIER ETAGE LES GRANDS AVANT-TOITS PROTEGENT DU SOLEIL ET AGRANDISSENT LA PIECE.



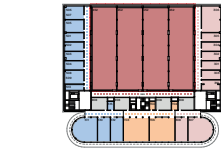
ELEVATION OUEST L500



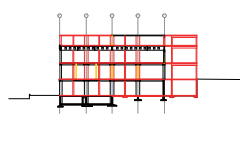
ELEVATION SUD L500



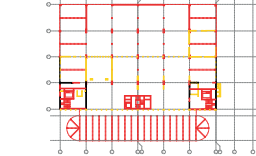
CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE - WEWEST



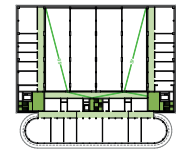
ORGANISATION DES LOCAUX ET CIRCUITS 3ème ETAGE, L500



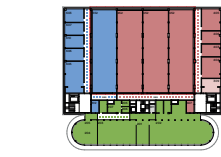
REINFORCEMENT DES DALLES COUPE DD, L500



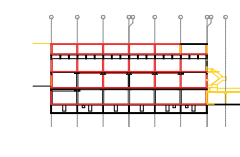
RATIONALISATION DU SYSTEME CONSTRUCTIF 2ème ETAGE, L500



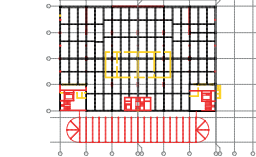
COHERION ENTRE LES EXIGENCES D'EVACUATION ET DE SURETE, 2ème ETAGE, L500



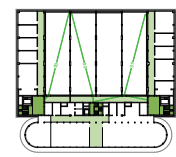
1er ETAGE L500



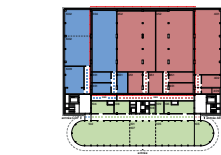
COUPE BF L500



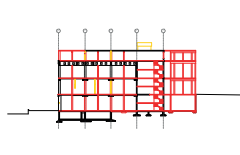
1er ETAGE L500



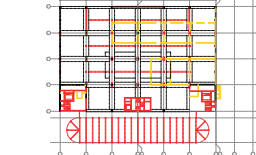
1er ETAGE L500



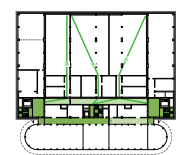
REZ SUR L500



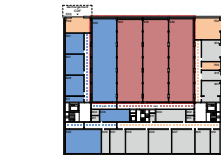
ENTRE-ETAGES DANS LES NOYAUX COUPE CC, L500



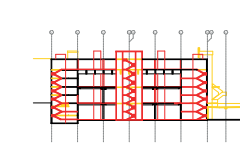
REZ SUR L500



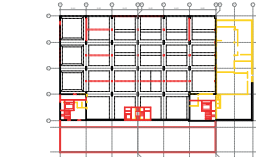
REZ SUR L500



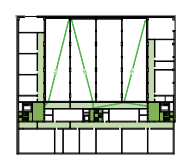
REZ INF. L500



COUPE AF L500



REZ INF. L500



REZ INF. L500

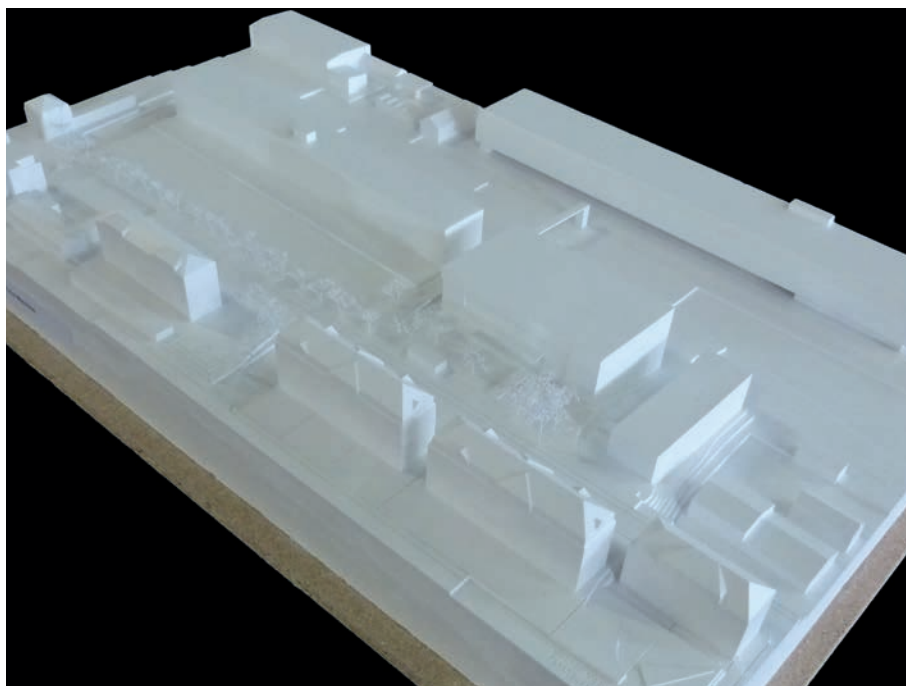


3^e rang / 3^e prix

Projet 25 Time Machine

Atelier d'architecture : **Chappuis Architectes SA**, Fribourg

Bureau d'ingénierie civile : **sdi biel-bienne sa**, Bienne



Outre sa compacité et la modestie de l'intervention, la première caractéristique de ce projet est la volonté de conserver l'esprit du lieu. Une extension de la valeur d'une trame est proposée à l'Est ; l'espace du parvis est ainsi laissé libre de toute construction.

Le projet propose de maintenir l'expression architecturale du bâti existant. Des pans vitrés viennent se substituer aux remplissages de briques du rez-de-chaussée supérieur apportant lumière et transparence. Toutefois, le jury se questionne sur les moyens à mettre en œuvre pour un maintien de l'enveloppe existante en respectant les exigences actuelles notamment énergétiques.

Le parvis d'entrée est traité sous la forme d'un jardin public dont la végétation colonise la minéralité préexistante. Une passerelle se détache progressivement du sol pour relier le quai d'entrée depuis la rue du Commerce. Cette proposition ne facilite pas une relation aisée entre l'espace public extérieur et l'entrée du bâtiment.

L'accès public est situé en façade Sud, donnant sur le quai et le jardin, alors que les accès des services sont disposés discrètement sur les façades latérales. Les distributions intérieures sont clairement séparées et garantissent une stricte séparation des entités à une exception près, tout en assurant les synergies souhaitées.

Un escalier à vis monumental installé dans l'espace des anciens silos à farine relie de manière spectaculaire le niveau d'entrée à la salle de conférence du premier étage. Cette proposition est saluée par le jury, néanmoins l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que le croisement des différents flux restent problématiques et ne sont pas envisageables en l'état.

Le programme des locaux est respecté et disposé de manière claire et fonctionnelle. Le rez-de-chaussée accueille le public sur toute la profondeur du bâtiment ; les espaces administratifs des deux entités sont disposés de part et d'autre. L'aménagement de ces espaces recèle une grande qualité de lumière et de transparence. La structure existante est maintenue, renforcée partout où cela est possible et remplacée ponctuellement. La disposition des locaux de stockage aux étages augmente les effets de masse oscillante en cas de séisme, les renforts devront être dimensionnés en conséquence. Les distances de parcours des archivistes entre les zones administratives et les locaux de conservation sont relativement importantes.

La gestion climatique low-tech prévoit un système de ventilation mécanique avec récupération de chaleur couplé avec un puits canadien. Ce concept original n'a pas convaincu les spécialistes-conseils et le jury.

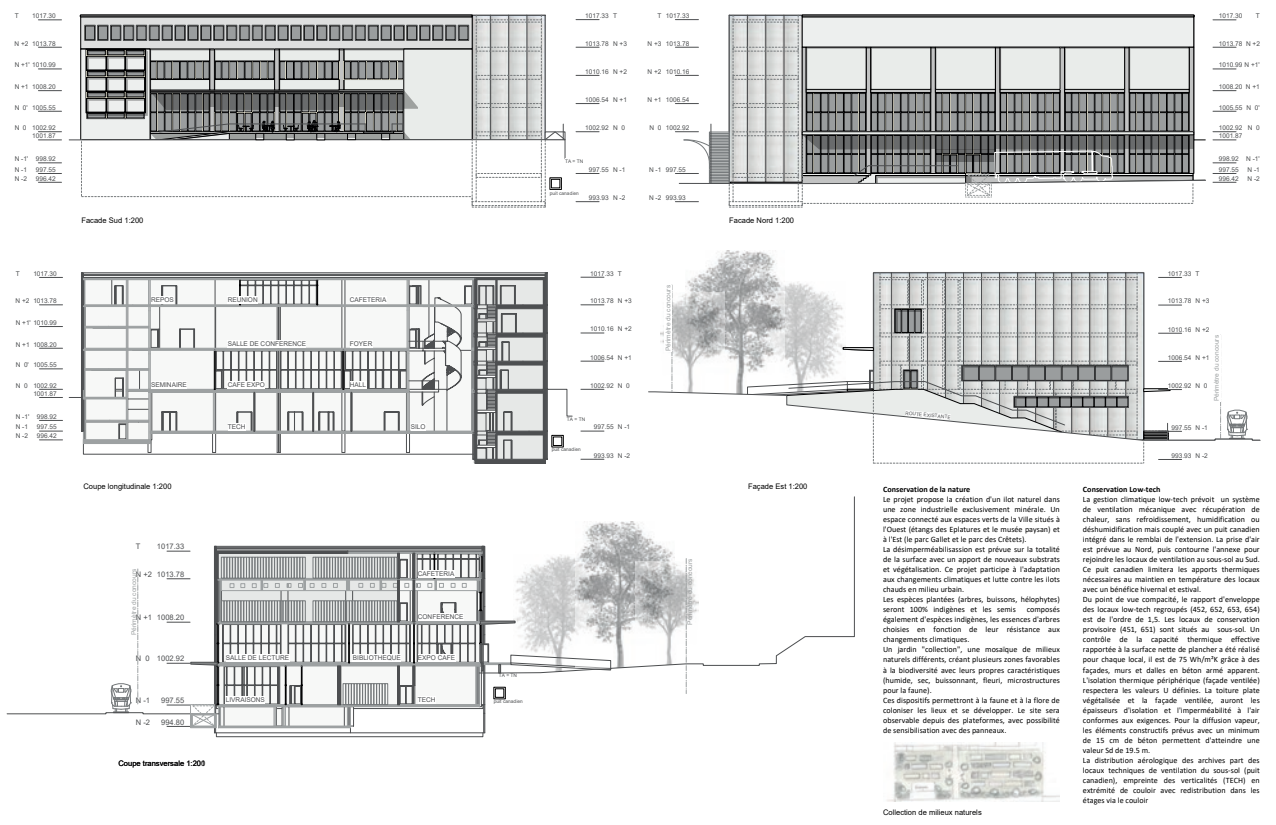
Le point principal concernant le développement durable est le maintien quasi intégral du bâtiment de 1962. La grande surface de toiture exempte d'infrastructures permet l'installation d'une centrale photovoltaïque efficiente. De plus, la typologie et le concept structurel de Time Machine offrent la possibilité à futur d'une densification par surélévation sans trop de contraintes.

Même s'il n'a pas convaincu le jury sur plusieurs points, ce projet compact reste intéressant et séduisant par la disposition programmatique et l'affirmation du caractère industriel du lieu. Le jury salue une intervention sensible et contemporaine visant à valoriser le bâtiment existant.

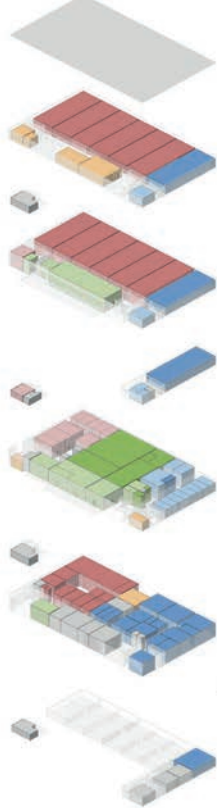
Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*



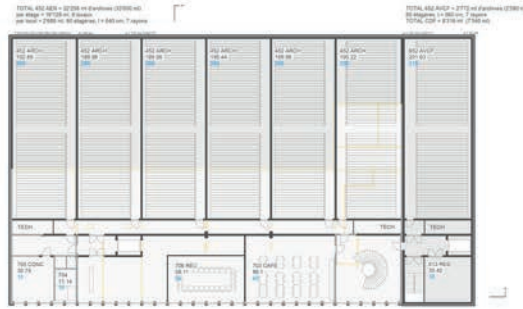
Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*



Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*



- Legende**
- Locaux publics
 - Locaux bureaux
 - Administration AEN
 - Archives et services AEN
 - Administration CDF
 - Archives et archives
 - Locaux communs
 - Locaux techniques
 - 0 - 99



2ème étage 1200



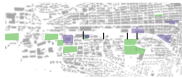
1er étage 1200



Palier supérieur 1er étage 1200

Palier intermédiaire 1er étage 1200

Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*



Parcs urbains et bâtiments culturels

Gouvernance

Le projet dispose d'un potentiel de méthodologie participative pour co-conception, co-construction du parc naturel, impliquant habitants, usagers, association de quartier, protection de la nature, etc.

Fonctionnalité

Les modifications structurelles ponctuelles visent à rendre adaptable et flexible le bâti. Ainsi, le plateau public et administratif permet des multiples relations, fluides, transversales, modulables et de plain-pied entre CDF, AEN et public. Une synergie identique est possible sur le plateau inférieur.

Environnement

Le projet propose un faible impact sur le sol grâce à une utilisation dense et efficace de la substance bâtie. Le nouveau parvis est restitué en un espace de biodiversité. La lumière naturelle est maximisée pour les espaces de travail et de consultation selon une première approche, une certification DNCS Flatine semble envisageable.

Economie

Un bâtiment compact, efficace fonctionnellement et énergétiquement, préserve les ressources lors de sa construction et de son exploitation. Les solutions constructives et matériaux seront adaptés à des cycles de vie longs, un concept FM anticipatif permettra de préciser les objectifs et besoins.

Diversité

Un espace public accessible à tous favorise l'appropriation, les rencontres, la mixité entre usagers, habitants, etc. L'expression ouverte et transparente du plateau public invite à entrer, partager un café, explorer le patrimoine bâti, matériel et immatériel.

Contexte

Le projet tisse des liens à plusieurs niveaux. Il cherche un continuum avec les parcs urbains de la Ville. Par son volume compact, il assure une transition entre les grands centres et les bâtiments d'habitation. Du point de vue du front urbain de la rue du Commerce, le projet propose une lecture plus fine à l'échelle architecturale en exprimant ses différentes parties, y compris l'annexe.

Eprit du Lieu

Par la conservation du patrimoine bâti, dans sa logique propre, le projet assure une continuité avec l'esprit du lieu. C'est le parc naturel qui contribuera à renouveler la lecture du bâti, et améliorer la qualité d'accueil depuis la rue du Commerce.

Beauté

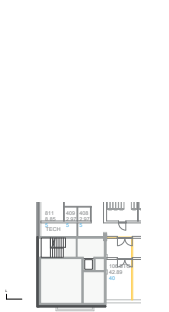
Le parc naturel et comme une respiration sur la promenade urbaine entre Ville et Anciens abattoirs. Il vient enrichir l'identité du lieu par le contraste saisissant entre parc naturel et façade industrielle réhabilitée.

(ref. Système Davis de qualité pour la culture du bâti)

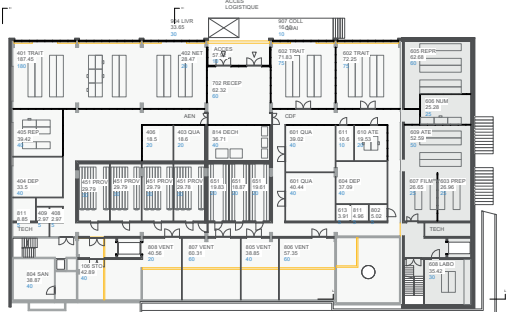


Palier intermédiaire rez-supérieur 1200

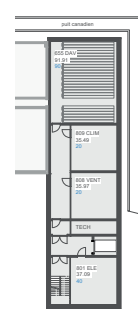
Rez-supérieur 1200



Palier intermédiaire rez-inférieur 1200

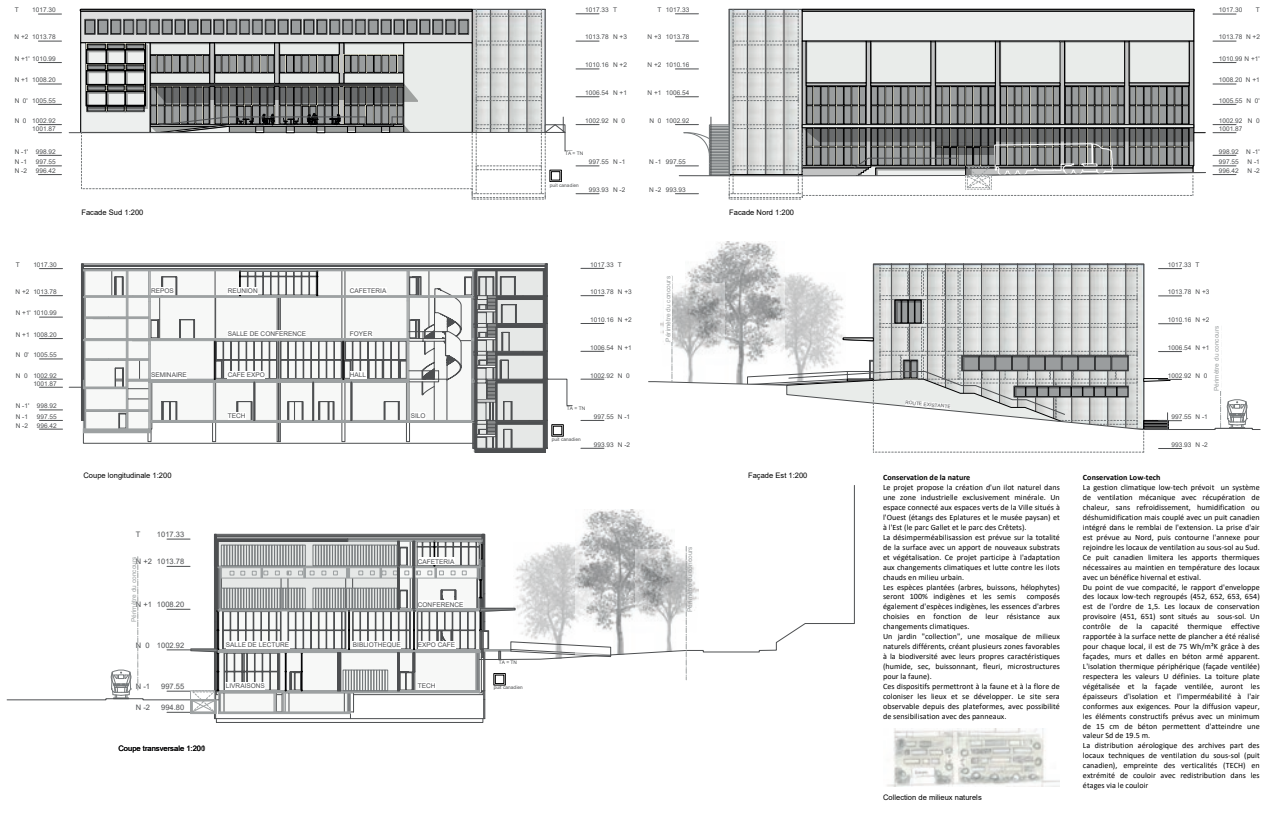


Rez-inférieur 1200

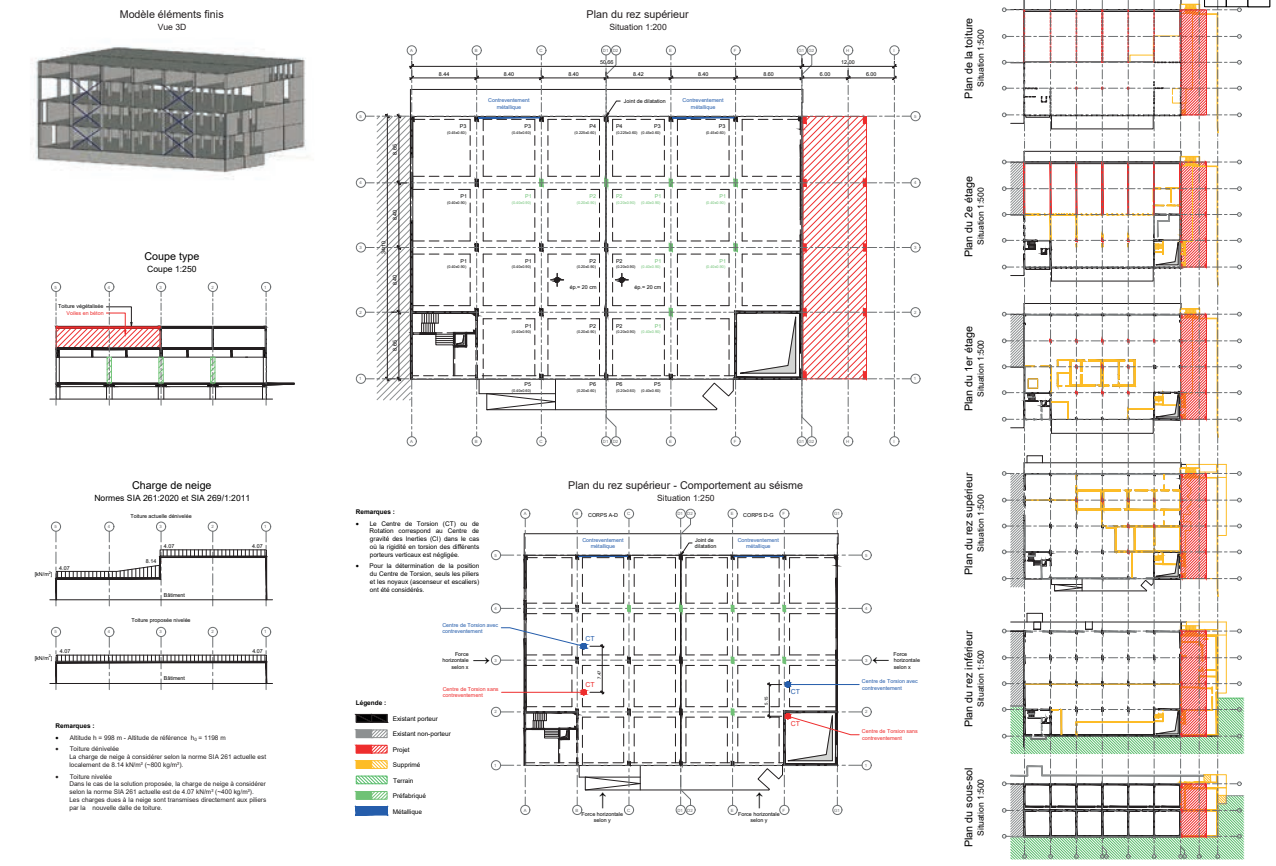


Sous-sol 1200

Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*



Concours Centre archives et patrimoine - *Time Machine*

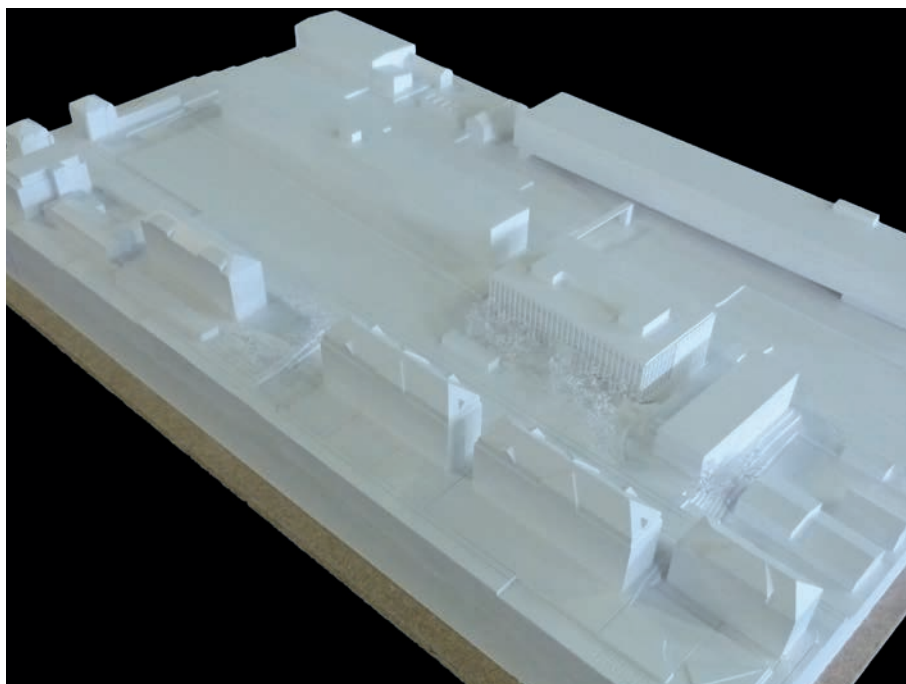


4^e rang / 4^e prix

Projet 20 File(s)

Atelier d'architecture : **Urbanité(s) SA**, Genève

Bureau d'ingénierie civile : **Thomas Jundt ingénieurs civils SA**, Carouge



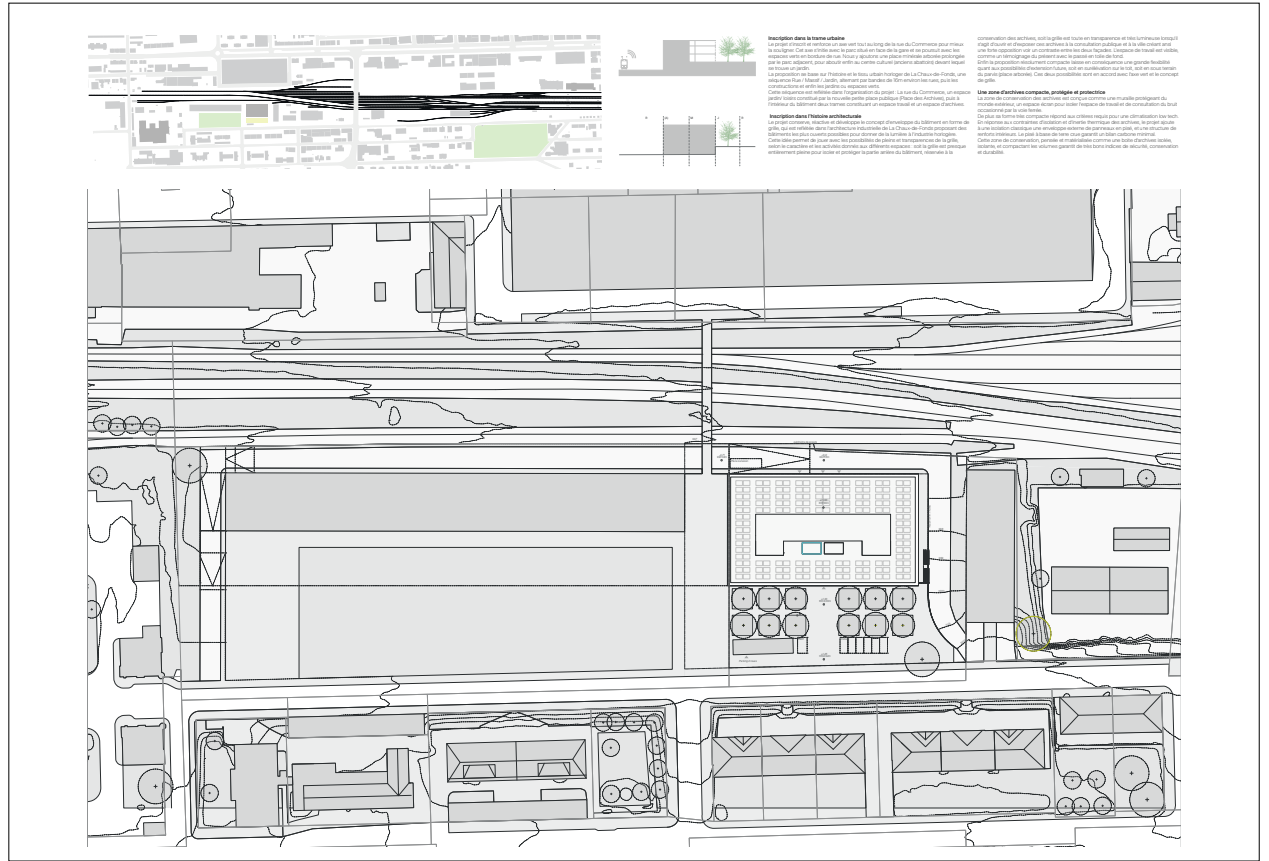
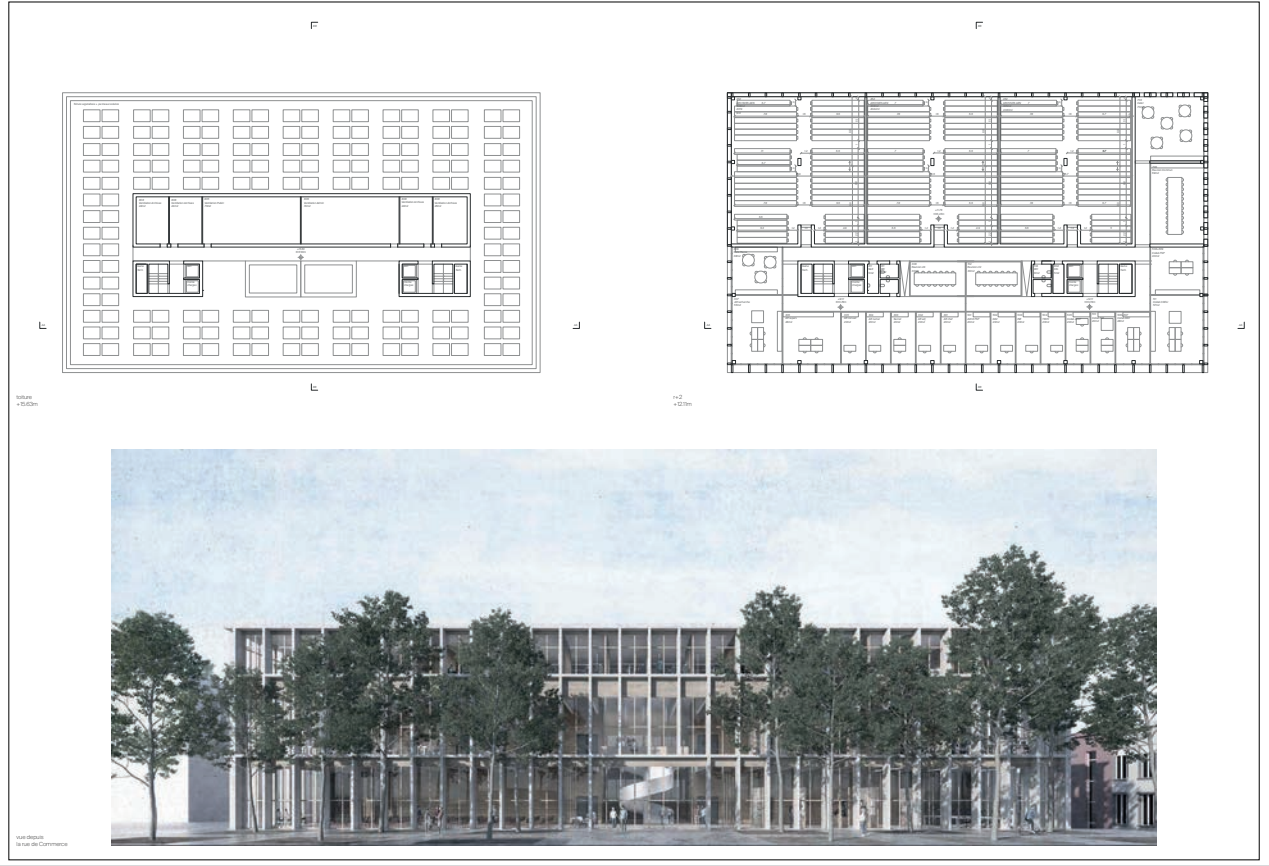
Le concurrent propose un volume rectangulaire en ajoutant une trame latérale du côté Est et en construisant complètement le deuxième étage existant. Ce qui lui permet de définir un volume clair et de libérer un maximum de surface pour l'entrée publique du bâtiment et le parvis. Les hauteurs d'étage existantes sont conservées et le parvis existant est remonté en direction de l'entrée principale, offrant un accès de plain-pied avec le rez-de-chaussée.

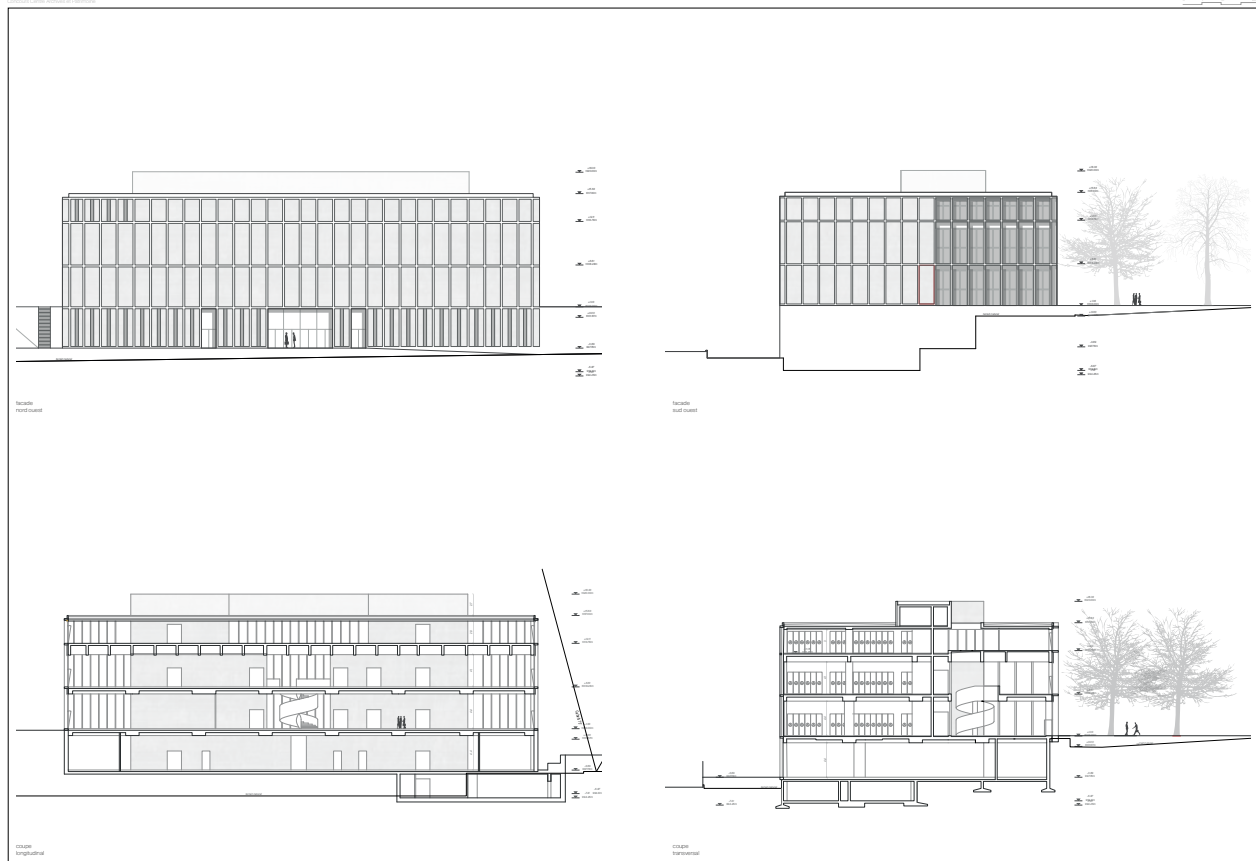
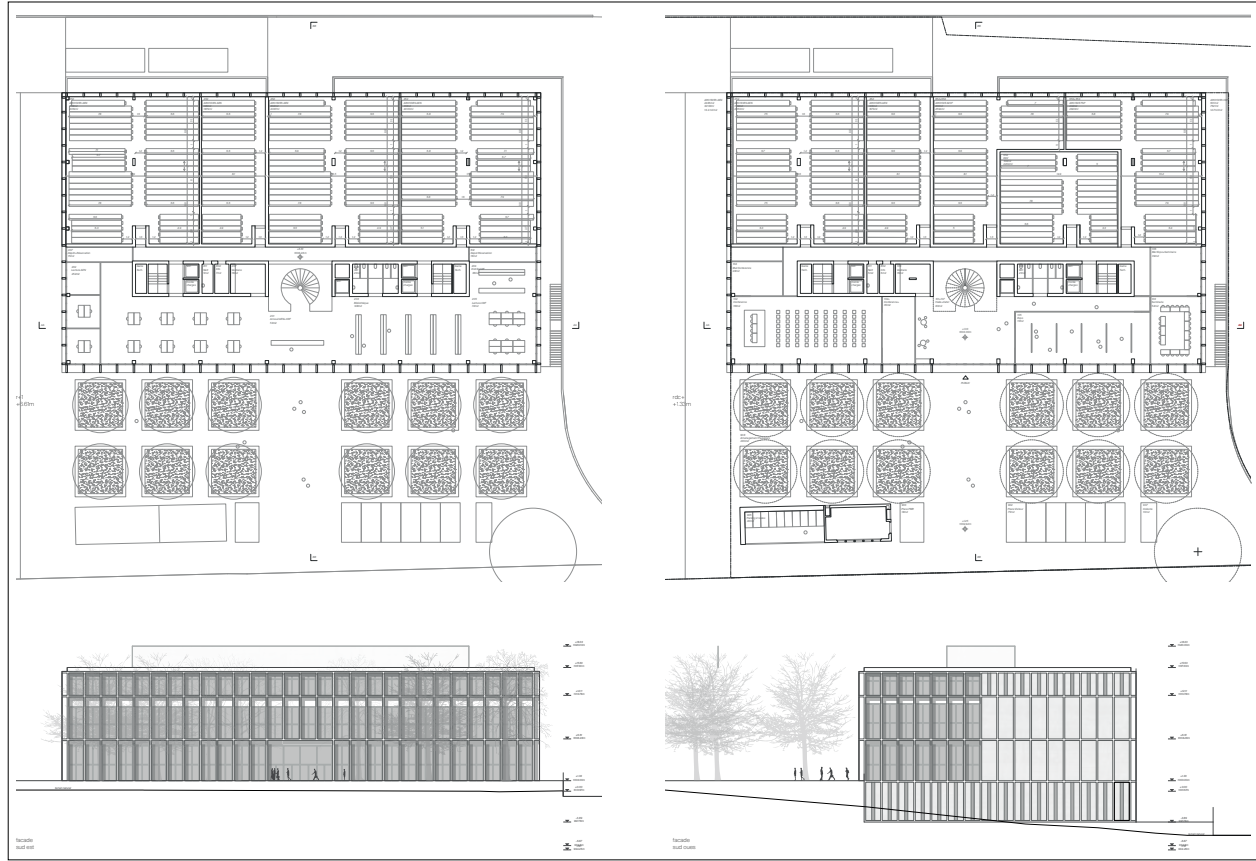
Le bâtiment est divisé en deux zones dans le sens de la longueur, afin de positionner au Nord les espaces de dépôt et à l'avant, sur la face Sud, les espaces publics et de travail. Cela permet d'organiser le programme et les circulations de manière rationnelle. Les espaces publics situés au rez-de-chaussée et au premier étage sont généreux et convaincants dans leur organisation. La répartition des locaux entre la Ville et l'État permet une bonne synergie entre les institutions. Cette stratégie, qui permet d'organiser le bâtiment de manière cohérente, a pour défaut de ne proposer que peu de diversité aux espaces prévus pour les visiteurs et le personnel : cela est regrettable, sachant que la lumière du Nord est très avantageuse pour certains des usages prévus dans le bâtiment, par exemple la salle de lecture, et que la vue sur la ville au Nord du bâtiment est très impressionnante.

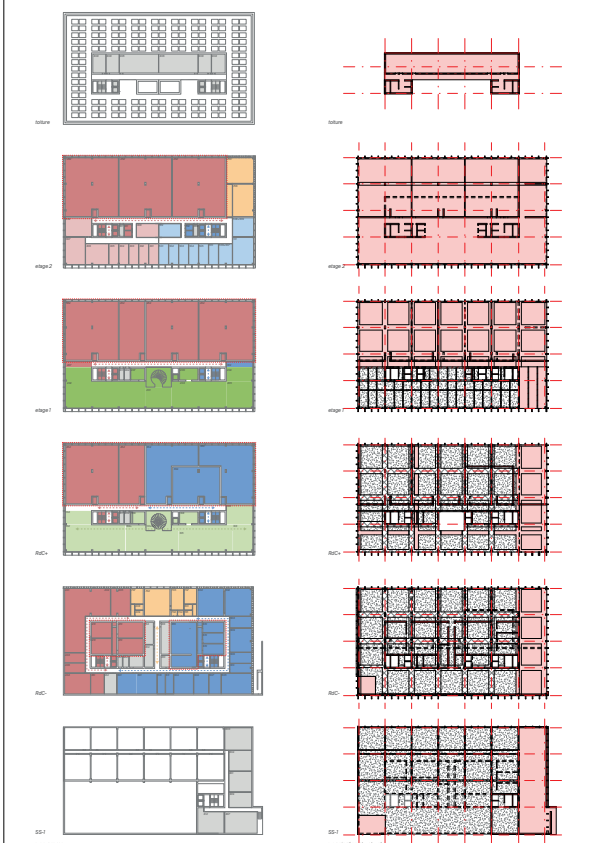
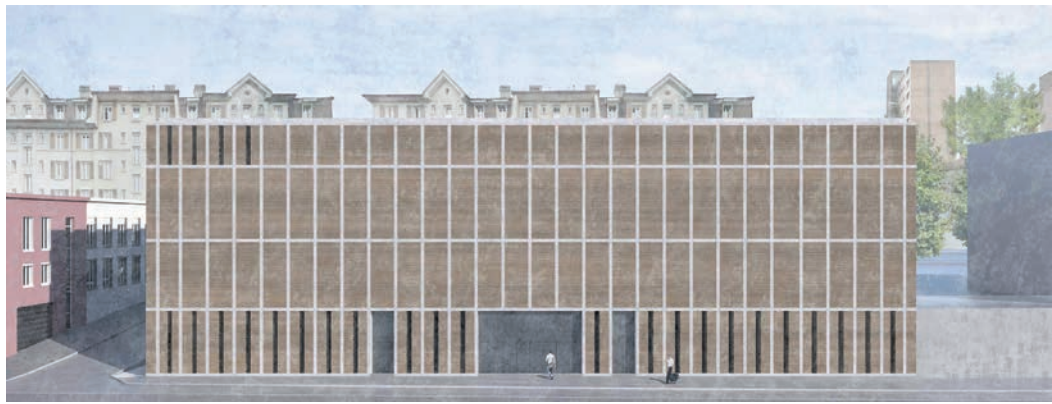
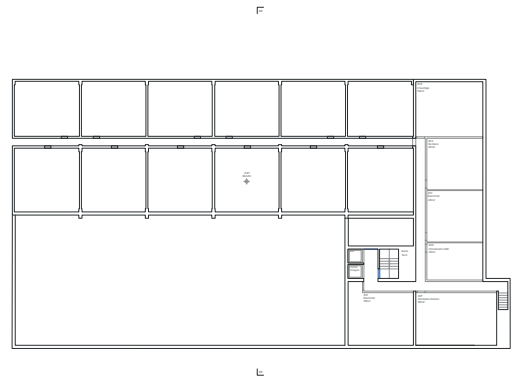
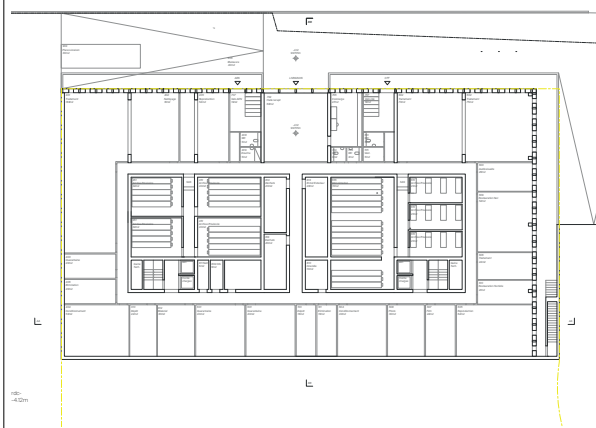
Le projet propose de marquer cette dualité également en façade. Une trame est appliquée à l'ensemble des façades du bâtiment. Sur la moitié Sud, les surfaces entre les éléments horizontaux et verticaux sont entièrement vitrées alors qu'au Nord, un remplissage en pisé est prévu, rendant la façade pratiquement opaque.

Les aménagements extérieurs restent plutôt schématiques avec la répartition de douze arbres sur une trame régulière. Ils auraient pu offrir la possibilité au projet de se libérer de son système un peu rigide et d'apporter un équilibre général à l'ensemble d'autant plus que le parvis a des dimensions très généreuses.

Le jury salue la stratégie générale mise en place par le concurrent, qui permet de résoudre les différents éléments qui composent le projet de manière claire et de créer un ensemble cohérent. Malheureusement, cette stratégie semble avoir ses limites et parfois empêche le projet de profiter pleinement des qualités présentes sur le site. Cela est particulièrement visible au niveau de l'expression du bâtiment qui découle directement de ce concept et devient rigide dans son expression.







Programme

Le projet concerne les logements de situation et de type deux logements par étage et notamment d'habiter à la Cour du Triangle et l'habitat de type de deux logements par étage. Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage. Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage.

Durabilité

Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage. Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage.

Qualité de vie

Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage. Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage.

Liens de travail, bureau, espace public et atelier

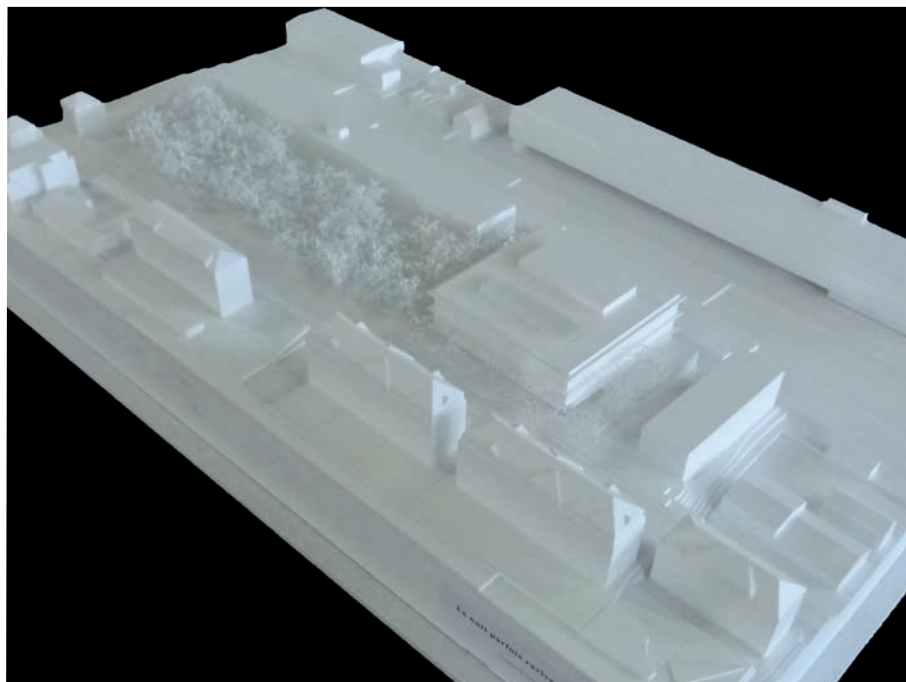
Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage. Le projet est un bâtiment de type de deux logements par étage et de type de deux logements par étage.

5^e rang / 5^e prix

Projet 02 La nuit parfois ravive une plante singulière

Atelier d'architecture : **Personeni Raffaele Architectes Sàrl**, Lausanne

Bureau d'ingénierie civile : **MONOD-PIGUET+ASSOCIES Ing. Conseils SA**,
Lausanne



Le bâtiment existant est prolongé par deux travées supplémentaires au Sud, l'une avec vide central offrant un grand patio et l'autre sur rue recevant le programme accessible au public ainsi que l'administration et mettant à profit les doubles hauteurs existantes pour réaliser pas moins de six niveaux. Trois noyaux verticaux distribuent à la fois le grand volume central des locaux de conservation et les autres éléments du programme situés en périphérie. Une fois mise à nu, l'ossature du bâtiment existant est conservée dans une très large mesure.

Ce grand volume est enveloppé et unifié par une façade régulière, presque entièrement vitrée. Un brise-soleil recouvre l'ensemble à l'exception du rez-de-chaussée dont le caractère public se trouve ainsi souligné. Un rideau de grands arbres sépare le bâtiment de la rue. En l'absence de véritable dégagement au Sud, le parvis d'entrée se trouve à l'Ouest, sur la circulation transversale franchissant à l'avenir les voies CFF. Ce parvis se prolonge à l'extérieur par un parc arboré. L'entrée donne dans le grand patio intérieur, vide central fédérateur éclairé zénithalement autour duquel gravite toute l'activité des Archives, y compris le volume opaque des locaux de conservation, clairement exprimé.

Généreux, le geste nécessite un grand volume dont l'impact économique est inévitablement important. Cohérent avec une entrée latérale, le parc proposé s'étend sur la parcelle voisine et se trouve donc livré au bon vouloir de son propriétaire. Les salles d'exposition et de séminaire situées en sous-sol semblent peu attrayantes. En bois, les lamelles horizontales du projet présentent à moyen terme un problème d'aspect et d'entretien que les saillies protectrices en béton ne règlent que partiellement.

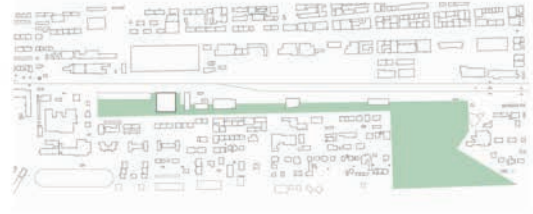
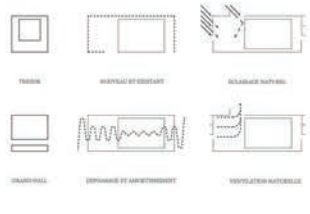
La nuit parfois ravive une plante singulière
 CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE



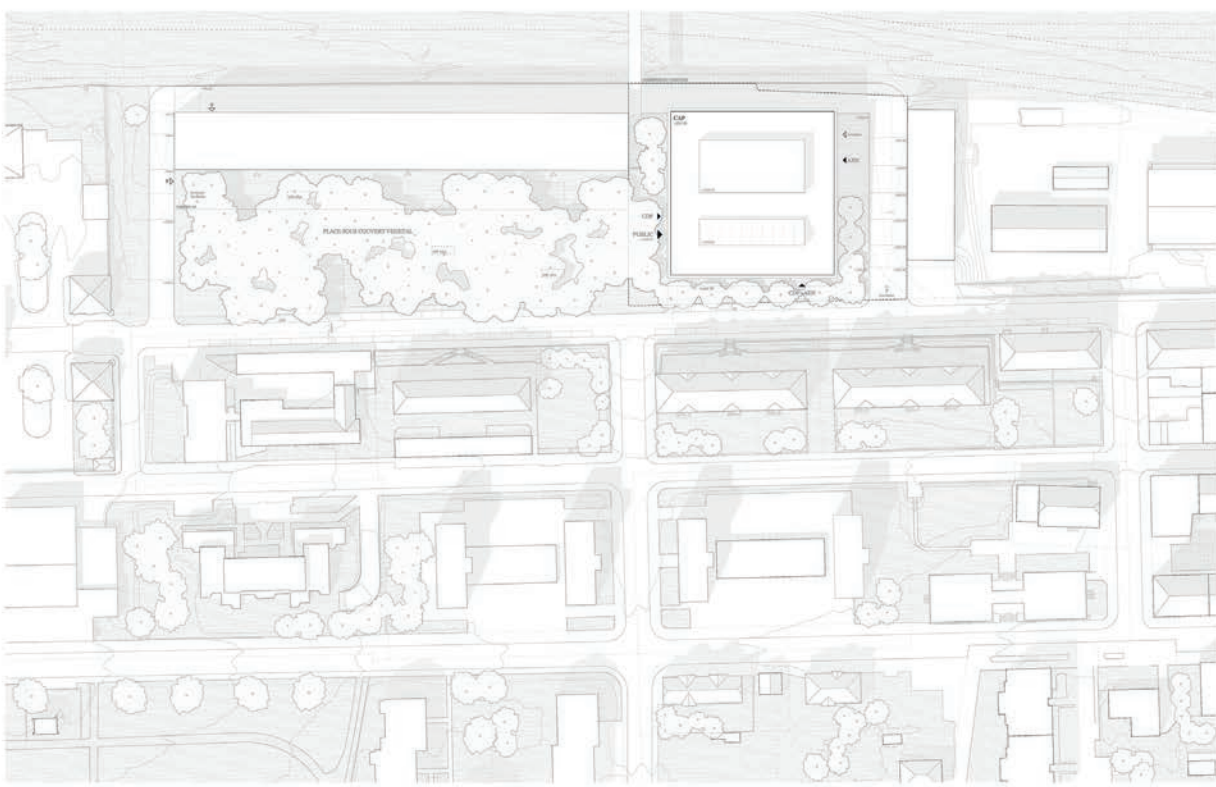
De l'énergie au climat

Le bâtiment est conçu pour être à la fois un lieu de travail et un lieu de vie. Les espaces sont conçus pour être flexibles et adaptables. Les matériaux utilisés sont choisis pour leur durabilité et leur capacité à vieillir avec élégance. Les espaces sont conçus pour être lumineux et aérés, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur. Les espaces sont conçus pour être accessibles à tous, avec une attention particulière portée sur la sécurité et le confort. Les espaces sont conçus pour être agréables et accueillants, avec une attention particulière portée sur le détail et la finition. Les espaces sont conçus pour être durables et résilients, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur et la gestion de l'eau. Les espaces sont conçus pour être innovants et inspirants, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur et la gestion de l'eau.

Le bâtiment est conçu pour être à la fois un lieu de travail et un lieu de vie. Les espaces sont conçus pour être flexibles et adaptables. Les matériaux utilisés sont choisis pour leur durabilité et leur capacité à vieillir avec élégance. Les espaces sont conçus pour être lumineux et aérés, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur. Les espaces sont conçus pour être accessibles à tous, avec une attention particulière portée sur la sécurité et le confort. Les espaces sont conçus pour être agréables et accueillants, avec une attention particulière portée sur le détail et la finition. Les espaces sont conçus pour être durables et résilients, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur et la gestion de l'eau. Les espaces sont conçus pour être innovants et inspirants, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'air intérieur et la gestion de l'eau.



La nuit parfois ravive une plante singulière
 CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE



La nuit parfois ravive une plante singulière

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE



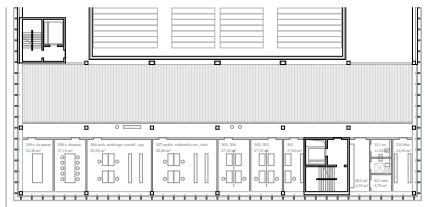
2

PREMIER ETAGE ADR
1002.410 - 1:200



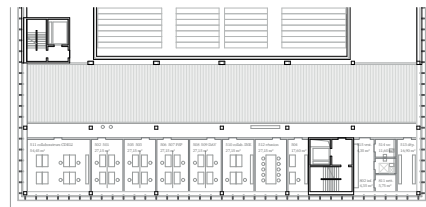
4

DEUXIEME ETAGE COP
1011.410 - 1:200



1

REZ-DE-CHAUSSEE MEZZANINE ADR
1005.410 - 1:200

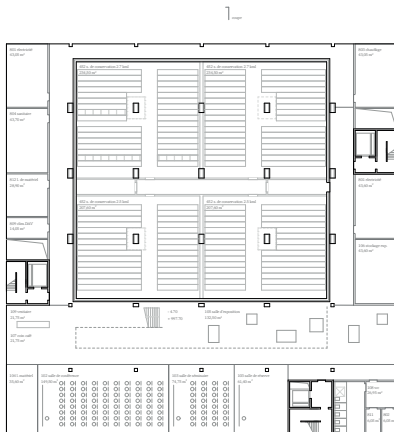


3

PREMIERE ETAGE MEZZANINE COP
1011.410 - 1:200

La nuit parfois ravive une plante singulière

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE



-1

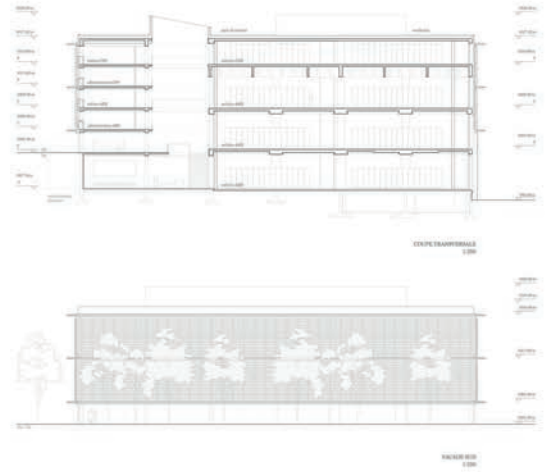
REZ-DE-CHAUSSEE INTERIEUR
1007.410 - 1:200



0

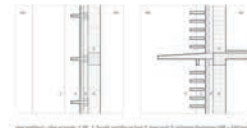
REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR
1002.410 - 1:200

La nuit parfois ravive une plante singulière
 CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE

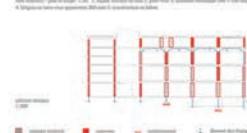


Usage principal : atelier

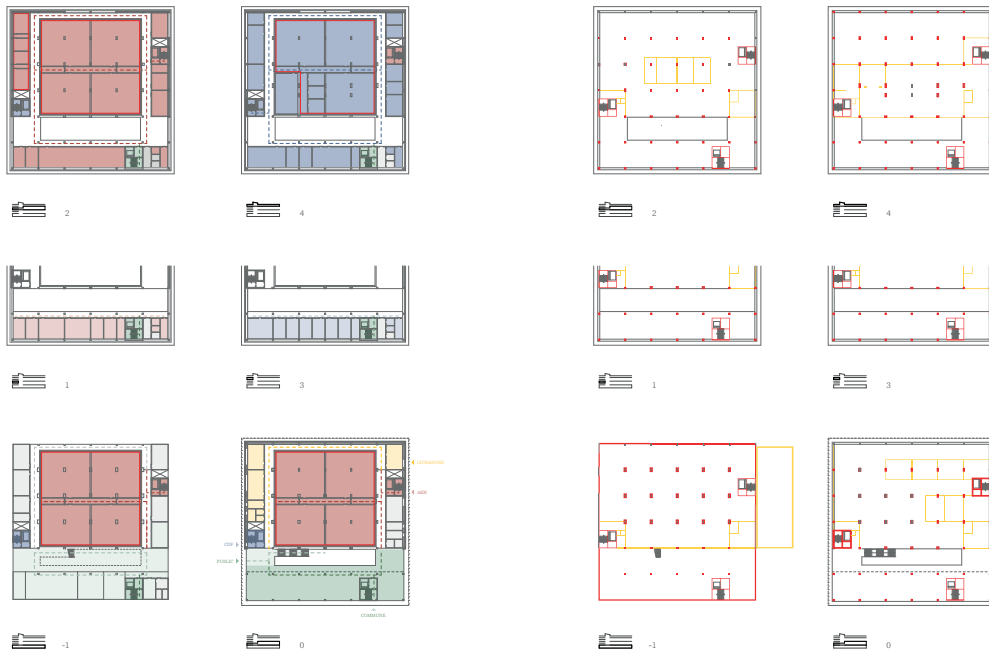
Le projet principal du bâtiment est de proposer un atelier de travail et de création. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création.



Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de travail et de création.



La nuit parfois ravive une plante singulière
 CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE



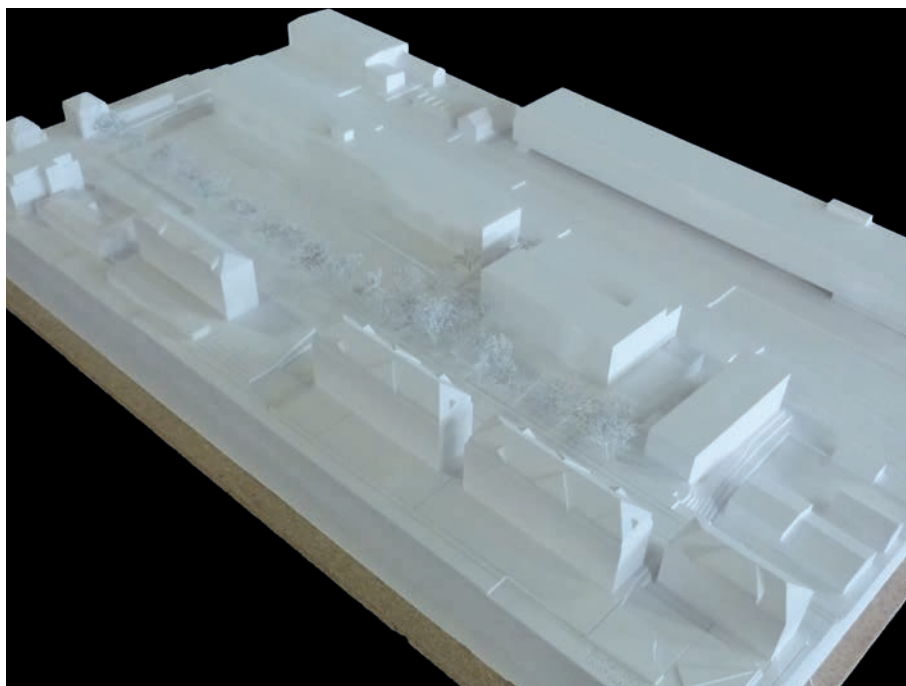
SCHEMA DE CIRCULATION				SCHEMA DE STRUCTURE			
1:500				1:500			
100 Locaux tiers publics	300 Administration ANZ	500 Administration CDP	700 Locaux extérieurs	colonne	mur	plafond	sol
200 Locaux bureaux	400 Ateliers et archives ANZ	600 Ateliers et archives CDP	800 Locaux techniques	colonne métallique	mur métallique	plafond métallique	sol métallique

6^e rang / 6^e prix

Projet 34 KIROKU

Atelier d'architecture : **FERRARI ARCHITECTES SA**, Lausanne

Bureau d'ingénierie civile : **Polyscope Consulting SA**, Etoy



Parti pris de compacité par la conservation du volume apparent existant, ce projet installe les archives de l'Etat en sous-sol, dans un volume à excaver totalement au Sud et en Est. Cette localisation en contact avec le terrain est très favorable à la régulation climatique low-tech. Une inconnue importante concerne le niveau de pollution des terres à excaver. L'analyse technique révèle un déficit significatif en capacité de stockage d'archives et pas ou peu de potentiel d'extension sauf en excavant plus dans l'angle Sud-Est. Les locaux de conservation des archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds au premier étage nécessiteront une régulation climatique basée sur un autre concept technique.

Le niveau du rez-de-chaussée est entièrement dédié aux espaces publics. La zone d'accueil est assez éloignée de l'entrée, mais sa position stratégique pour la surveillance des salles de lecture. L'administration est regroupée dans l'attique enserrant les locaux communs mutualisés face à une généreuse terrasse Nord. La surface à disposition pour les panneaux photovoltaïques est donc limitée à moins de la moitié de la toiture.

Assainissement louable de la structure porteuse originale, cette affirmation permet une grande liberté du cloisonnement proposé et aussi pour les transformations futures en se libérant des contraintes statiques.

Les façades existantes sont entièrement remplacées par une peau métallique de structure homogène. La gestion des percements est cohérente en fonction des locaux borgnes ou à éclairer. Elle permet une lecture limpide et une mise à profit bien maîtrisée de la lumière sur toutes les expositions.

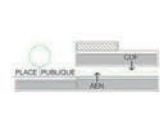
Les surfaces extérieures sont généreuses et laissent la place à une utilisation compatible avec les extensions futures en ouest du site sur la rue du Commerce. La lisibilité des archives depuis la voie publique est assurée sans filtre paysager.



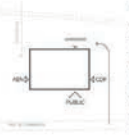
Plan au 1/500



Grille urbaine
Le bâtiment de 6000 m² s'inscrit dans un quadrillage urbain existant et propose une organisation spatiale qui s'adapte à la grille urbaine tout en créant un espace public de qualité.



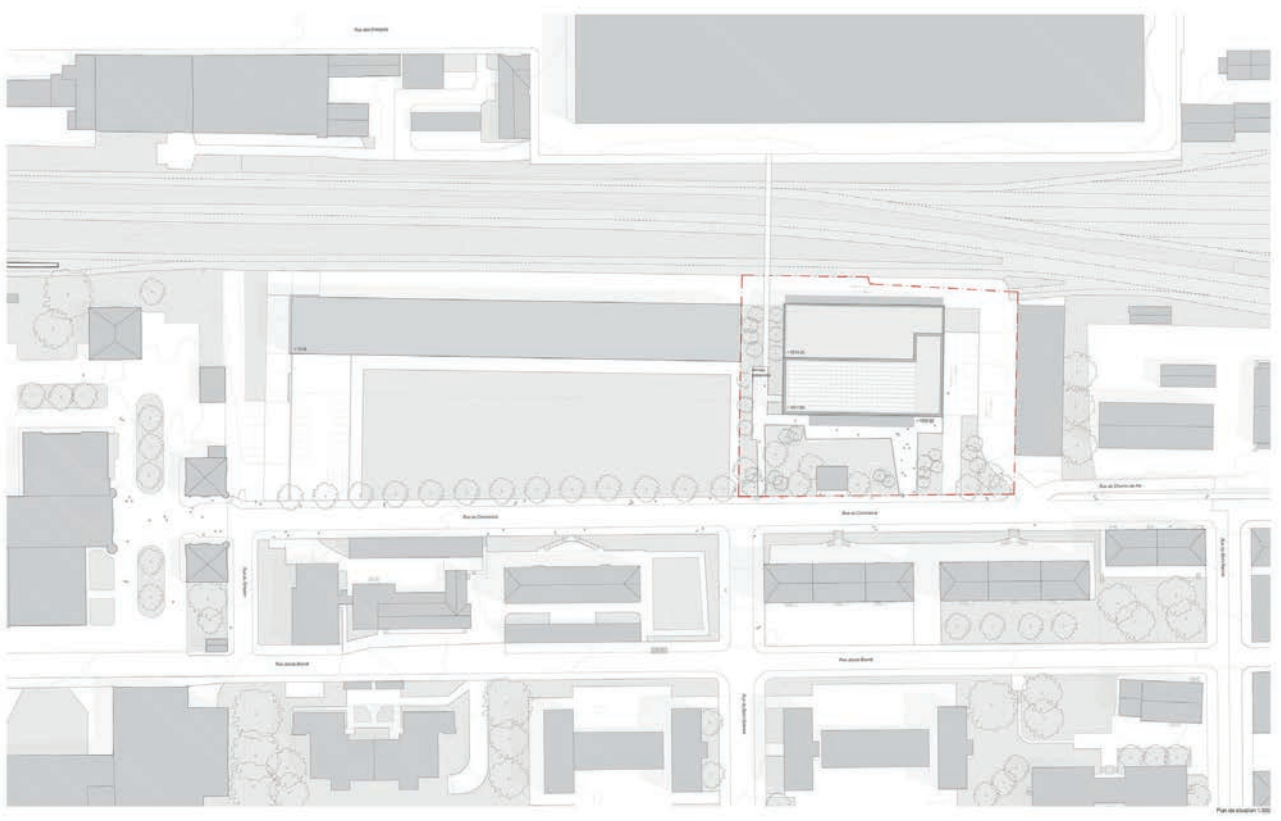
Concept architectural
Les programmes publics se voient offrir un bâtiment qui réconcilie avec l'existant tout en proposant une architecture moderne.



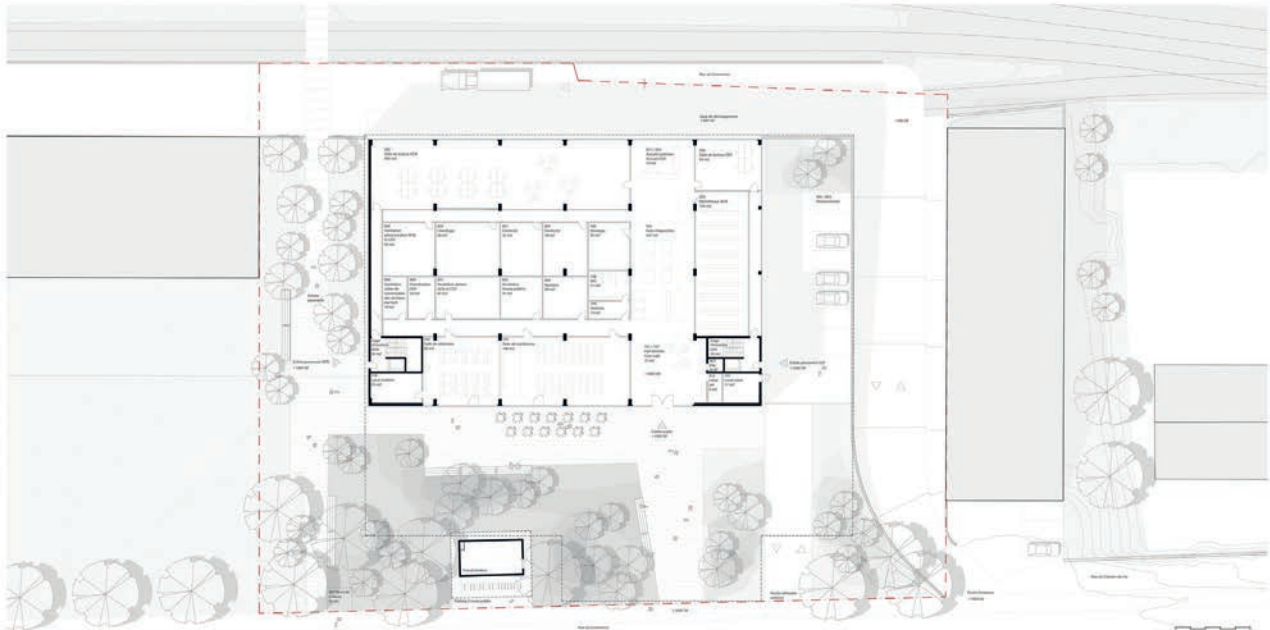
Accès
Le projet bénéficie de quatre entrées différentes de qualité architecturale et paysagère.



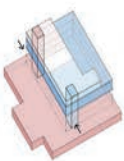
Entités paysagères
Bassin (plantes riveraines)
Bassin
Cours végétalisés
Allée piétonne en bordure
Paire végétale



Plan au 1/200



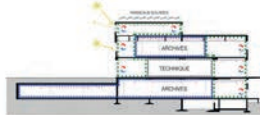
Plan de situation - échelle 1:200



Flux
L'organisation spatiale permet de définir le plan de flux interne et externe. Elle est gérée en fonction de la destination.
Le flux est organisé en fonction de la destination. Elle est gérée en fonction de la destination.
Une organisation spatiale permet de définir le plan de flux interne et externe.



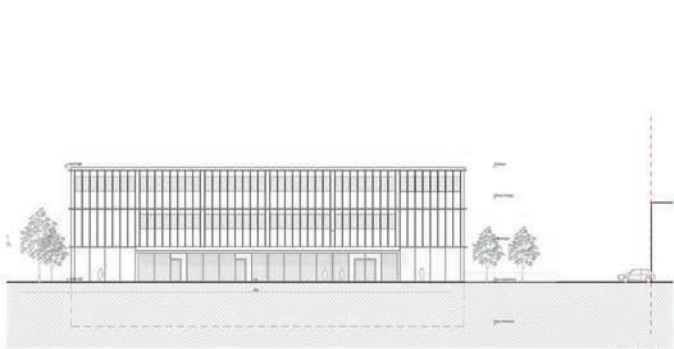
Interventions constructives
L'édifice est construit en bois massif en chêne. L'édifice est construit en bois massif en chêne. L'édifice est construit en bois massif en chêne.
L'édifice est construit en bois massif en chêne. L'édifice est construit en bois massif en chêne. L'édifice est construit en bois massif en chêne.



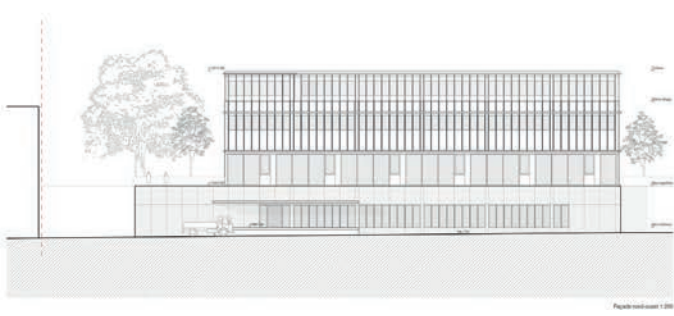
Concept énergétique
Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique.
Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique.



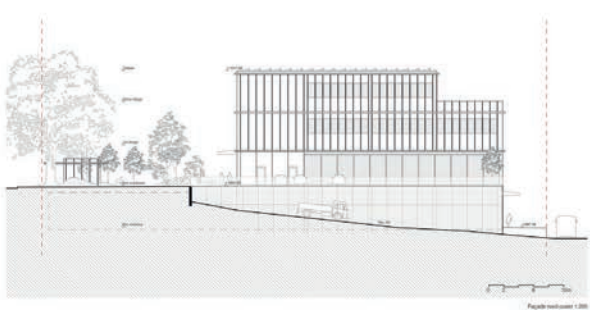
Développement durable
Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique.
Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique. Le bâtiment est conçu pour être un modèle de performance énergétique.



Page 10 - échelle 1:200



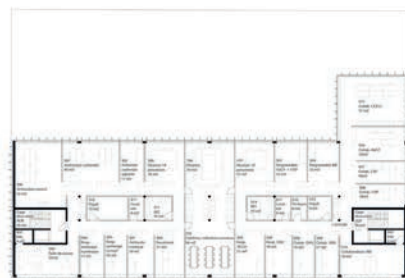
Page 11 - échelle 1:200



Page 12 - échelle 1:200



Part du étage 1200



Part du étage 1300



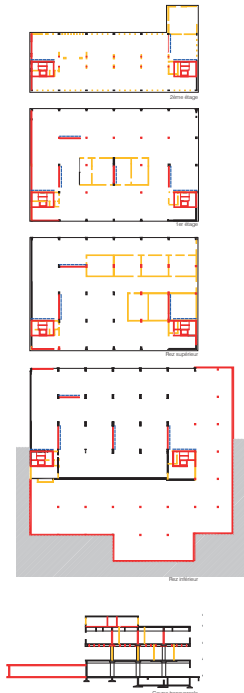
Diagramme 1/20



Schémas d'organisation programmatique

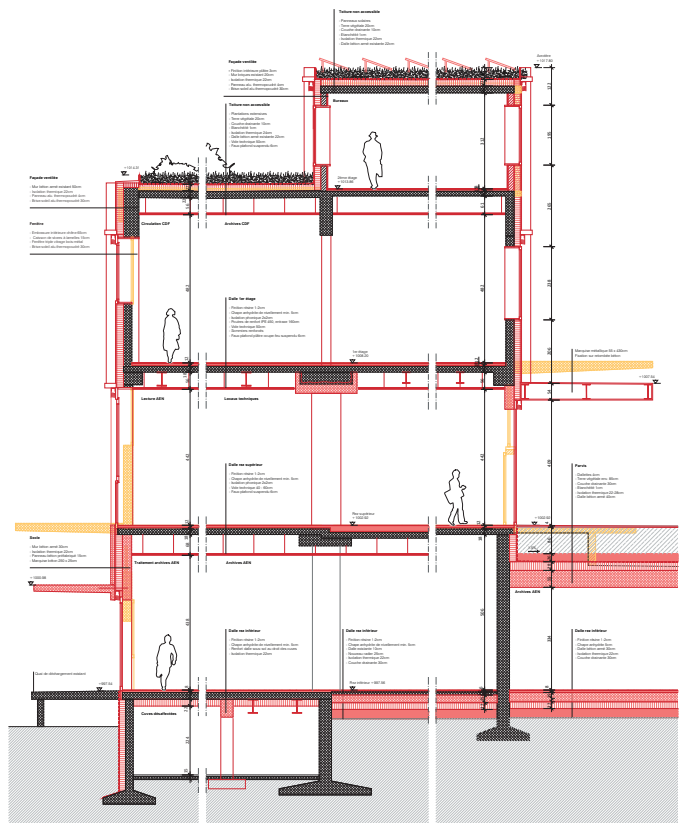


Concept structurel



- 100 Locaux traités
- 200 Locaux traités
- 300 Administration A2N
- 400 Atelier et archives A2N
- 500 Administration C2P
- 600 Atelier et archives C2P
- 700 Locaux communs
- 800 Locaux techniques

- Existent
- Nouveau
- Change
- Non existant



Croquis constructif 1/20

7. Présentation des projets non classés

Projet 01 TRACES

Atelier d'architecture : Felippi Wyssen Architekten, Bâle
 Bureau d'ingénierie civile : ULAGA WEISS AG, Bâle

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE
TRACES

PLAN BASE 1:500

Contexte
 L'impasse attenante de la Place de France est bâtie sur un terrain en pente. Le projet de centre d'archives et de patrimoine est situé dans une zone d'habitat existant et doit intégrer les contraintes de la voirie existante et de la topographie du terrain. Le projet doit être conçu de manière à ce que le bâtiment s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone.

Le bâtiment existant, de la fin du XIXe siècle, est un bâtiment à usage d'habitat. Il est situé dans une zone d'habitat existant et doit intégrer les contraintes de la voirie existante et de la topographie du terrain. Le projet doit être conçu de manière à ce que le bâtiment s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone.

Stratégie
 Le projet est conçu de manière à ce qu'il s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone. Le projet doit être conçu de manière à ce qu'il s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone.

Descriptif et fonction
 Le bâtiment existant est réhabilité pour servir de centre d'archives et de patrimoine. Le bâtiment est conçu de manière à ce qu'il s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone.

Le bâtiment
 Le bâtiment est conçu de manière à ce qu'il s'intègre dans le tissu urbain existant et qu'il soit compatible avec les exigences de conservation de la zone.

Organisation des locaux
 100 ESPACE TOUT PUBLIC
 200 ESPACE LECTURE
 300 ADMINISTRATION AIN
 400 ATELIERS ET ARCHIVES AIN

Administration CIV
 500
LOCALS COMMUNAUX
 700
LOCALS TECHNIQUES
 800

ORGANISATION DES LOCALS 1:500

DEMOLITION / CONSTRUCTION 1:500

Projet 03 ARTEFACT

Atelier d'architecture : GD Architectes SA, Neuchâtel
 Bureau d'ingénierie civile : Muttoni et Fernandez ingénieurs Conseils SA, Ecublens

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE - "ARTEFACT"

STAGE 01

STAGE 02

STAGE 03

REZ SUPERIEUR

REZ INFERIEUR

Organisation des locaux
 100 ESPACE TOUT PUBLIC
 200 ESPACE LECTURE
 300 ADMINISTRATION AIN
 400 ATELIERS ET ARCHIVES AIN

Administration CIV
 500
LOCALS COMMUNAUX
 700
LOCALS TECHNIQUES
 800

ORGANISATION DES LOCALS 1:500

DEMOLITION / CONSTRUCTION 1:500

Projet 04 Archaïon

Atelier d'architecture : Ludovic Gaffarel Architecte, Bruxelles

Bureau d'ingénierie civile : Julien Blondiau, Namur



Projet 05 WAKE UP NEO

Atelier d'architecture : COMAMALA ISMAIL, Delémont

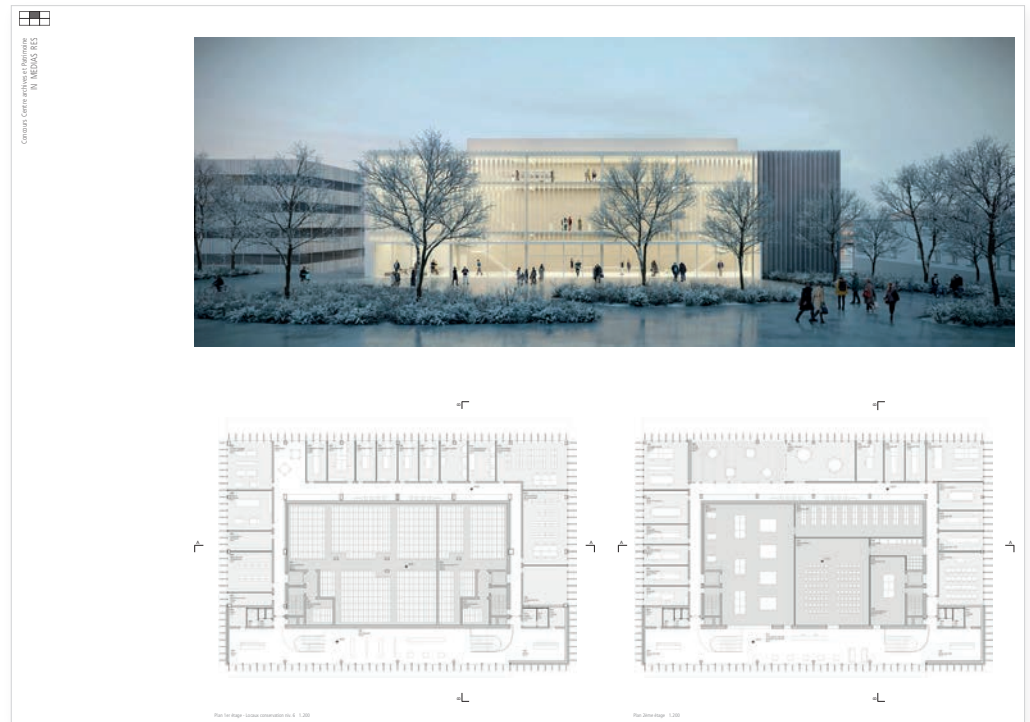
Bureau d'ingénierie civile : B+S ingénieurs SA, Genève



Projet 06 IN MEDIA RES

Atelier d'architecture : Dolci Architectes Sàrl, Yverdon-les-Bains

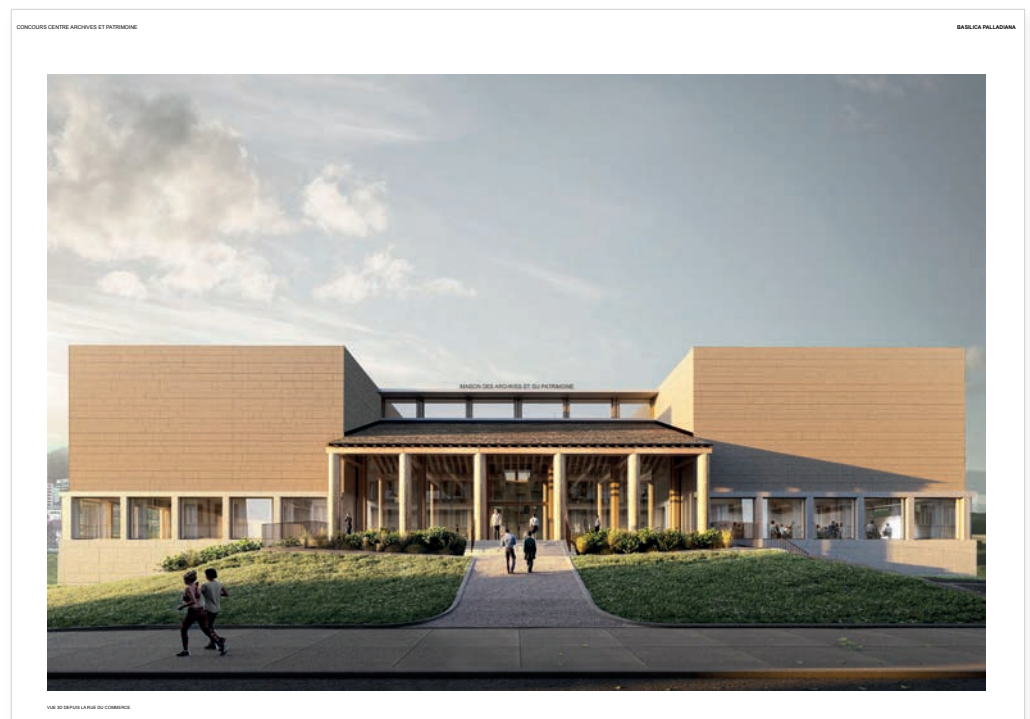
Bureau d'ingénierie civile : CSD Ingénieurs SA, Lausanne



Projet 07 BASILICA PALLADIANA

Atelier d'architecture : Cloux Architecture, Morges

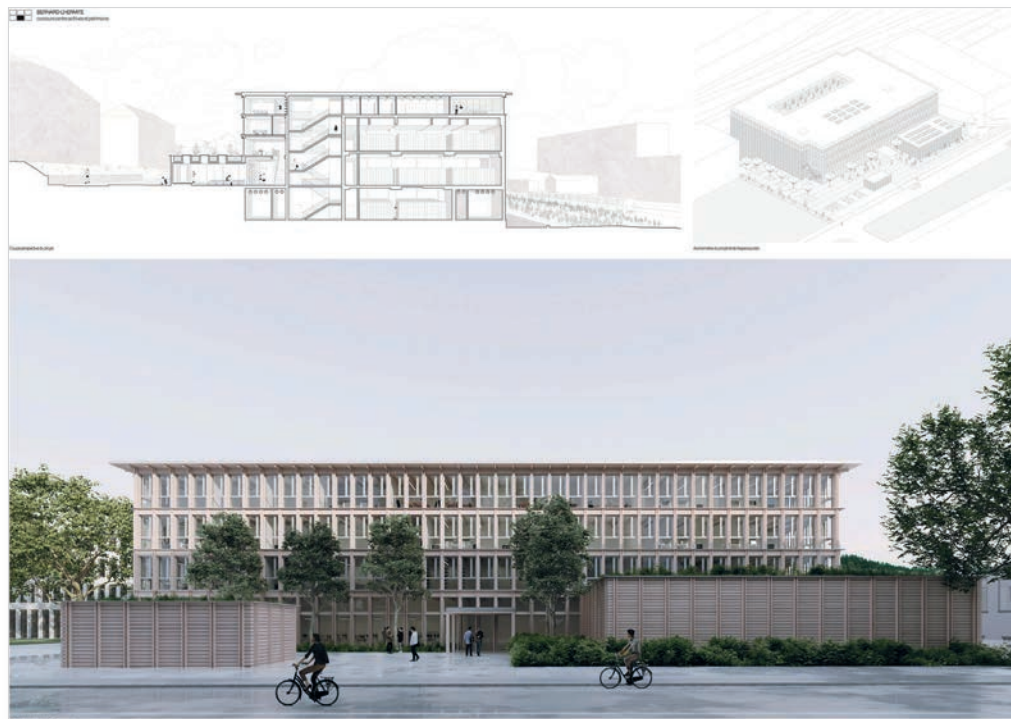
Bureau d'ingénierie civile : Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA, Morges



Projet 08 BERNARD-L'HERMITE

Atelier d'architecture : ATELIER PASCAL GONTIER, Paris

Bureau d'ingénierie civile : BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne



Projet 09 AGORA

Atelier d'architecture : Guillermo Funcia Architecte, Genève

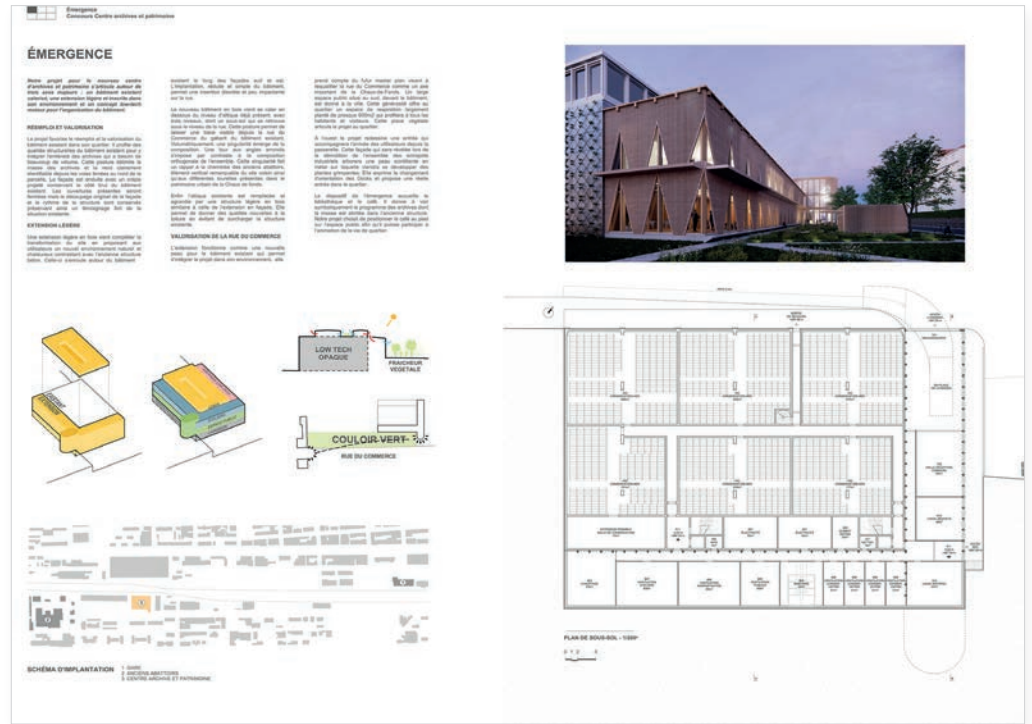
Bureau d'ingénierie civile : AB Ingénieurs SA, Nyon



Projet 10 Emergence

Atelier d'architecture : Semper Vera Sàrl, Strasbourg

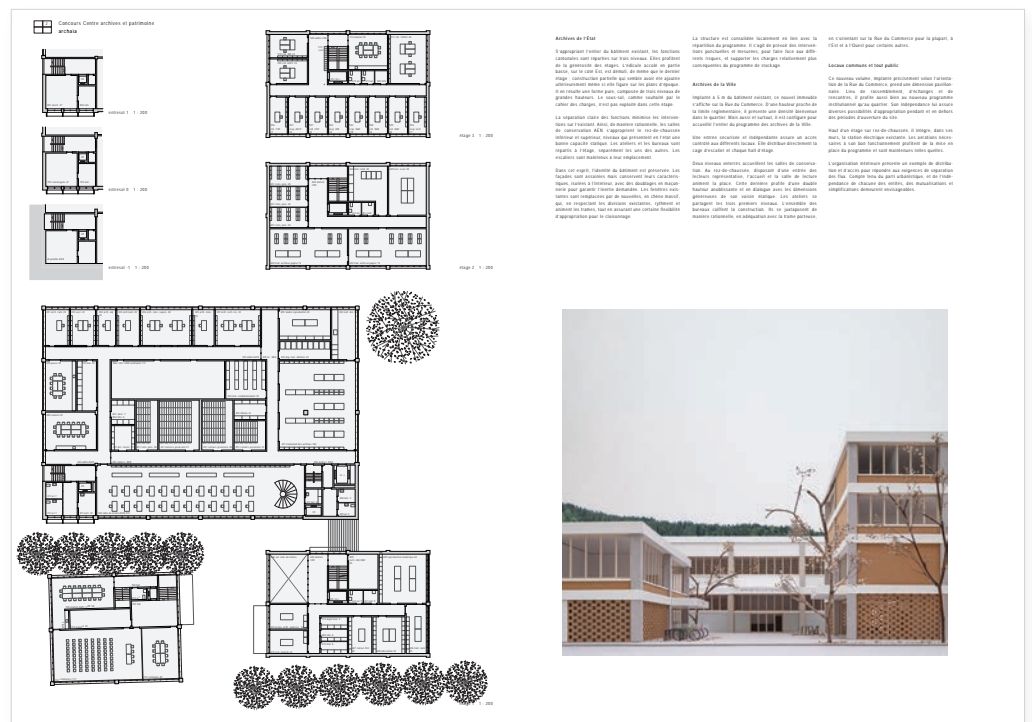
Bureau d'ingénierie civile : T-ingénierie SA, Lausanne



Projet 11 archaïa

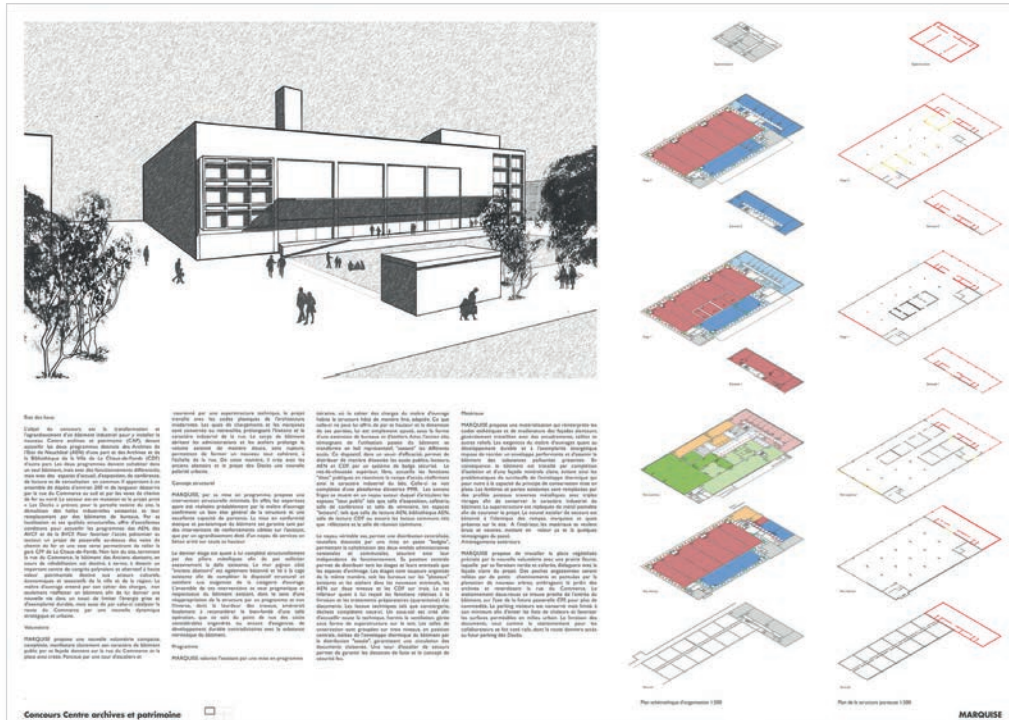
Atelier d'architecture : frundgallina sa, Neuchâtel

Bureau d'ingénierie civile : Dr. Lühinger + Meyer Ingénieurs civils SA, Lausanne



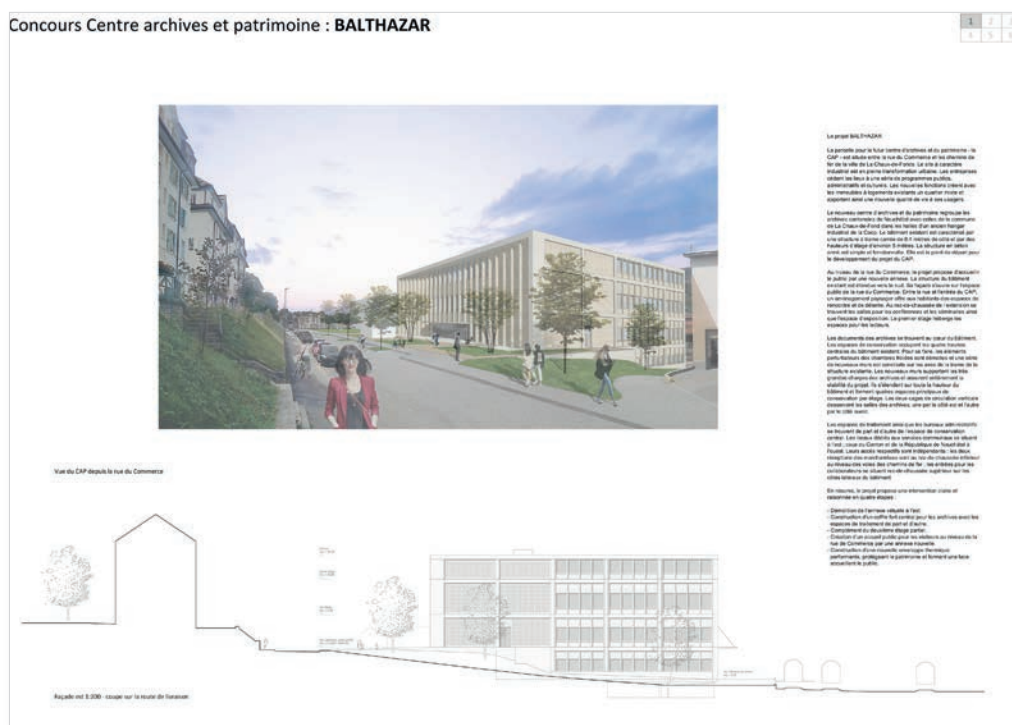
Projet 12 MARQUISE

Atelier d'architecture : Aviolat Chaperon Escobar, Fribourg
 Bureau d'ingénierie civile : Emch + Berger SA, Lausanne



Projet 13 BALTHAZAR

Atelier d'architecture : compago sàrl, Lausanne
 Bureau d'ingénierie civile : D. Demierre Consulting Sàrl, La Conversion



Projet 14 TRESOR

Atelier d'architecture : Stoa architectes Sàrl, Neuchâtel

Bureau d'ingénierie civile : GVH St-Blaise SA

TRESOR Concours Centre archives et patrimoine



Vue depuis la rue du Commerce sur l'entrée publique et la façade soiaire

Projet 16 BERTHE AUX GRANDS PIEDS

Atelier d'architecture : patatoffel gmbh, Zurich

Bureau d'ingénierie civile : ZPF Consulting AG, Zurich

Concours Centre archives et patrimoine
BERTHE AUX GRANDS PIEDS



UNE (NOUVELLE) PIÈCE AU DAMIER

Le Rue du Commerce, un cadre historique, est doté d'édifices remarquables et remarquables. Situé à l'extrémité orientale de la commune, il est traversé par la rue du Commerce, l'axe principal de la ville. Le projet de la Berthe aux Grands Pieds s'inscrit dans ce cadre et vise à créer un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue, un espace de vie communautaire et un lieu de mémoire. Le projet est une réponse à la demande de la commune de créer un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue, un espace de vie communautaire et un lieu de mémoire.

L'édifice est conçu pour répondre au programme de la Berthe aux Grands Pieds, un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue, un espace de vie communautaire et un lieu de mémoire. Le projet est une réponse à la demande de la commune de créer un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue, un espace de vie communautaire et un lieu de mémoire.



Vue à 90° d'échelle en direction du CAP

1200KG/M²

Le béton est utilisé en tant que matériau de structure et de revêtement. Il est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles. Le béton est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles. Le béton est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles.

Le béton est utilisé en tant que matériau de structure et de revêtement. Il est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles. Le béton est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles. Le béton est utilisé pour les murs, les colonnes et les dalles.

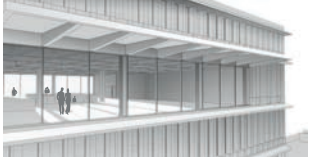


Conception d'architecte

Projet 17 CHRYSALIDE

Atelier d'architecture : Pfenninger Jouffe Architectes Urbanistes, Saint-Louis
 Bureau d'ingénierie civile : Gruner AG, Bâle

3 CHRYSLIDE
 Concours Centre archive et patrimoine



Vue depuis la façade nord
 Transparence des salles de lecture

Du low tech à l'empreinte carbone minimale


La conception et l'utilisation d'un bâtiment est une tâche complexe. Elle doit être conçue en tenant compte de son impact environnemental et de son empreinte carbone réduite de projet.

Les axes de la conception :

- Sélection de matériaux de l'architecture de référence, matériaux durables, l'utilisation de locaux existants et l'architecture préfabriquée pour les arches, une circulation verticale et une ventilation géométrique.
- Utilisation de matériaux biosourcés et à faible empreinte carbone dans la construction.
- Réduction de l'empreinte carbone par les matériaux biosourcés et la ventilation naturelle.
- Réduction des besoins énergétiques par la ventilation naturelle et la ventilation géométrique.
- Réduction des besoins énergétiques par la ventilation naturelle et la ventilation géométrique.

Les axes de la conception :

- Au-delà de la conception architecturale, l'architecture de la ville est un processus continu. Elle doit être conçue en tenant compte de son impact environnemental et de son empreinte carbone réduite de projet.
- Sélection de matériaux de l'architecture de référence, matériaux durables, l'utilisation de locaux existants et l'architecture préfabriquée pour les arches, une circulation verticale et une ventilation géométrique.
- Utilisation de matériaux biosourcés et à faible empreinte carbone dans la construction.
- Réduction de l'empreinte carbone par les matériaux biosourcés et la ventilation naturelle.
- Réduction des besoins énergétiques par la ventilation naturelle et la ventilation géométrique.




Vue depuis la rue du Commerce

Projet 19 KINTSUGI

Atelier d'architecture : Mehdi Rouissi Architectes Sàrl, Yverdon-les-Bains
 Bureau d'ingénierie civile : 2M ingénierie civile SA, Yverdon-les-Bains

Concours Centre archives et patrimoine - KINTSUGI



Contexte

Le projet de Centre des Archives et du Patrimoine de la Ville de Yverdon-les-Bains est un projet de réhabilitation et de modernisation d'un bâtiment existant. Le projet vise à créer un espace de travail moderne et ouvert, capable de répondre aux besoins des archives et du patrimoine de la ville.

Concept


Le concept architectural est basé sur la notion de 'Kintsugi', l'art japonais de réparer les objets cassés en les recollant avec de la résine dorée. Le projet vise à créer un bâtiment qui reflète cette philosophie, en utilisant des matériaux locaux et durables, et en intégrant des éléments de la culture locale.

Arrangements extérieurs

Les arrangements extérieurs sont conçus pour créer un espace de travail moderne et ouvert, capable de répondre aux besoins des archives et du patrimoine de la ville. Le projet vise à créer un espace de travail moderne et ouvert, capable de répondre aux besoins des archives et du patrimoine de la ville.

Concept technique

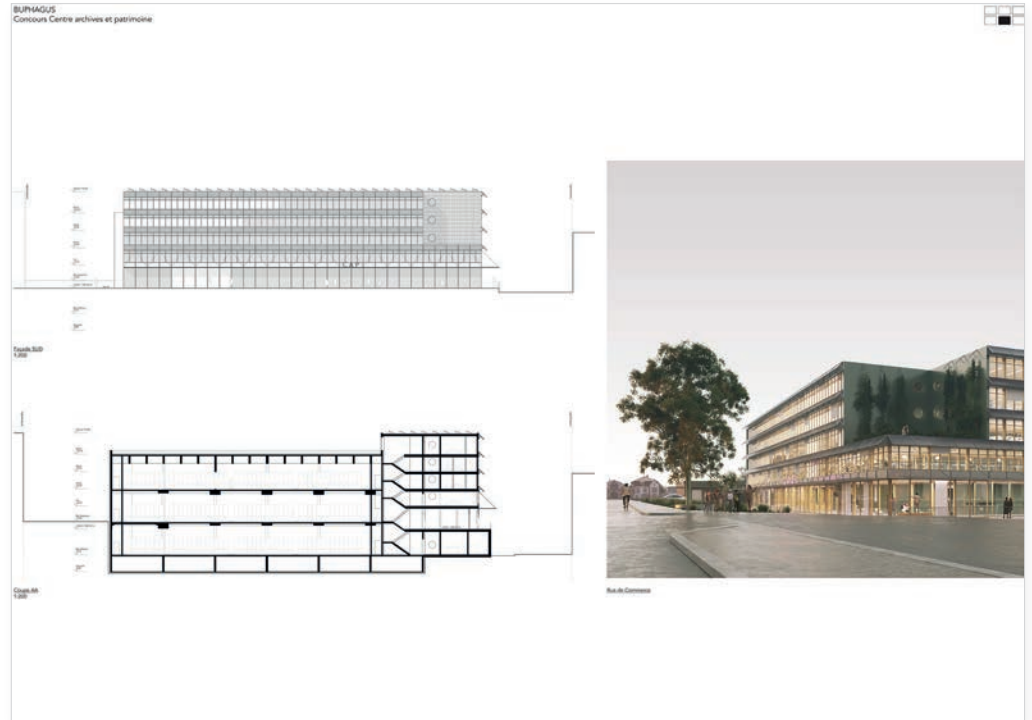
Le concept technique est basé sur la notion de 'Kintsugi', l'art japonais de réparer les objets cassés en les recollant avec de la résine dorée. Le projet vise à créer un bâtiment qui reflète cette philosophie, en utilisant des matériaux locaux et durables, et en intégrant des éléments de la culture locale.



Projet 21 BUPHAGUS

Atelier d'architecture : Fotakis Trevisan architectes, Lausanne

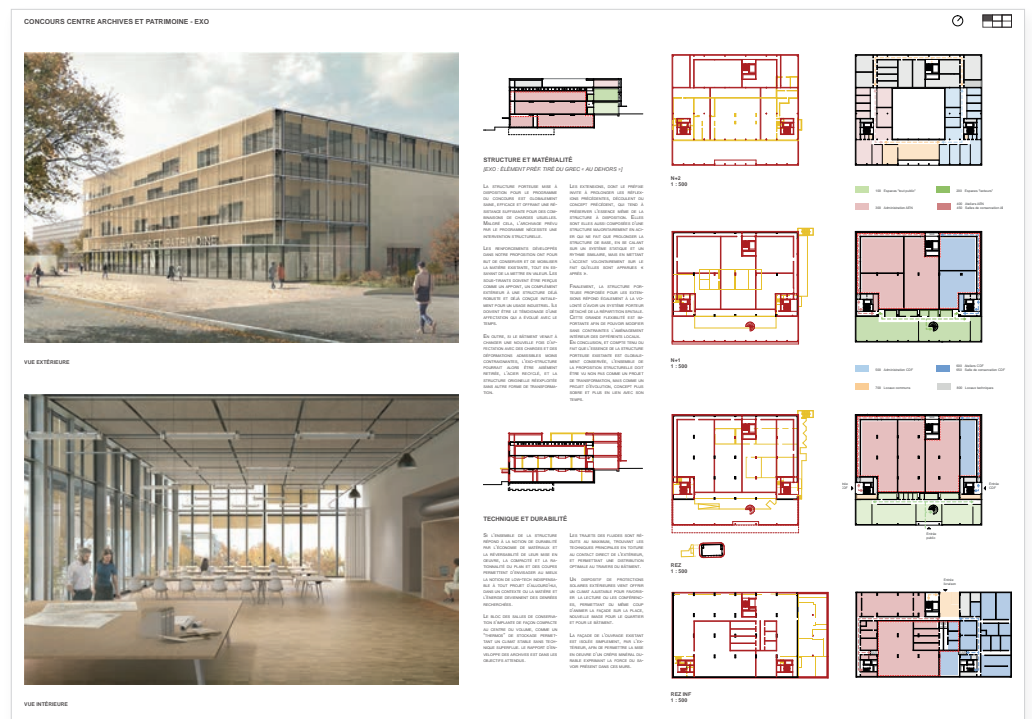
Bureau d'ingénierie civile : Kalin & associés SA, Lausanne



Projet 22 EXO

Atelier d'architecture : Background Architecture Sàrl, Lausanne

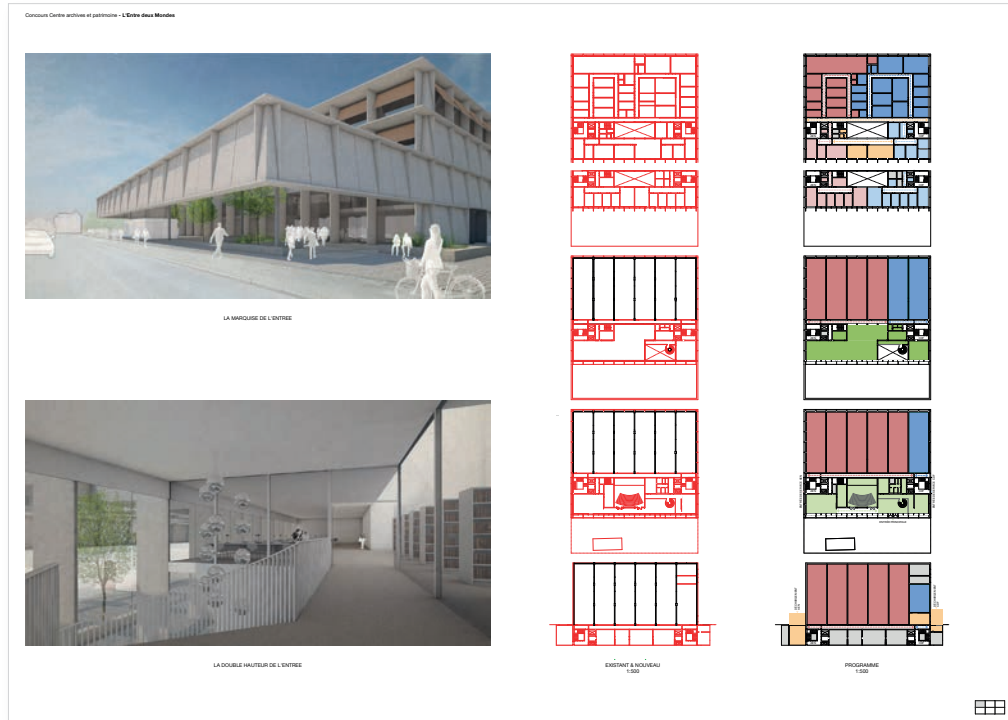
Bureau d'ingénierie civile : Giacomini & Jolliet ingénieurs SA, Lutry



Projet 23 L'Entre deux Mondes

Atelier d'architecture : Pannett & Locher architectes, Berne

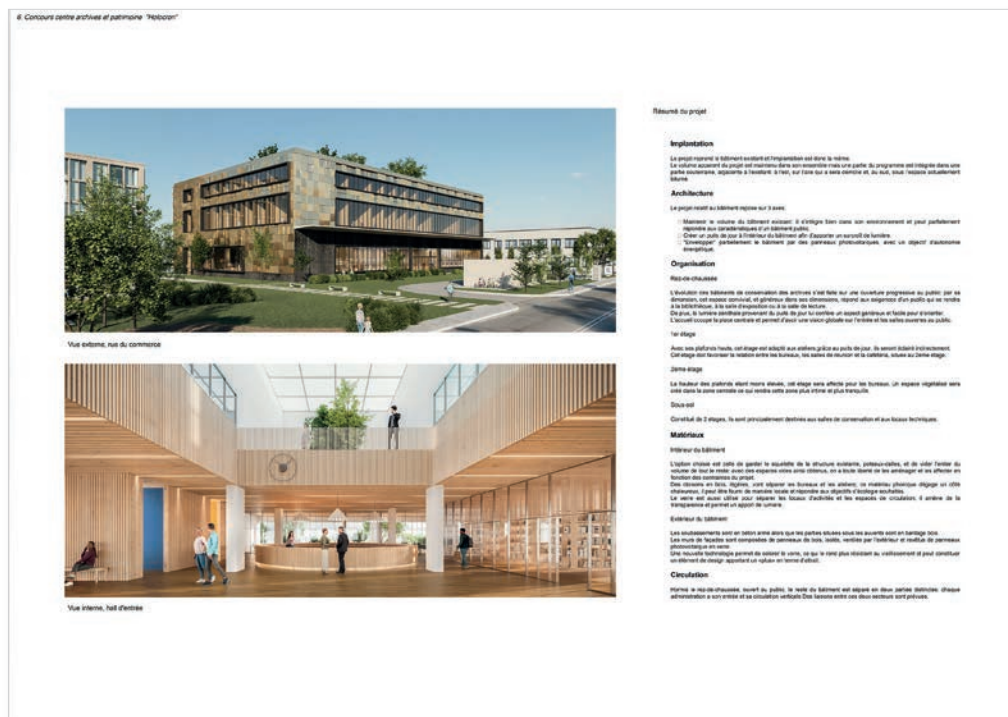
Bureau d'ingénierie civile : DSI SA, Neuchâtel



Projet 24 Holocron

Atelier d'architecture : EC Architectes Sàrl, Neuchâtel

Bureau d'ingénierie civile : Atelier DDB, Le Landeron



Projet 26 CAPRI

Atelier d'architecture : Translocal Architecture GmbH, Berne
 Bureau d'ingénierie civile : Gex & Dorthe Ingénieurs, Bulle

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE: CAPRI



SITUATION URBAIN ET ESPACES EXTÉRIEURS
 Le site, au sud de l'avenue, est un ancien jardinier d'habitat de...
 Le terrain est plat et permet de développer un bâtiment...
 Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre...
 Le projet s'inscrit dans un quartier en pleine évolution...

PROGRAMME
 Le programme comprend un espace d'exposition de 1000 m²...
 Les locaux sont à proximité immédiate des archives...
 Le projet est conçu pour répondre à des besoins...
 Les espaces de travail sont conçus pour favoriser...
 Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable...

ORGANISATION

SCHEMAS DE REPARTITION DU PROGRAMME

- 1000 m² Espace d'exposition
- 1000 m² Locaux de bureaux
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation

SCHEMAS DE CIRCULATION

- 1000 m² Espace d'exposition
- 1000 m² Locaux de bureaux
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation
- 1000 m² Locaux de stockage
- 1000 m² Locaux de service
- 1000 m² Locaux de circulation

REZ DE CHAUSSEE
 Niveau de circulation principal, les accès extérieurs sont les entrées...
 Les entrées sont conçues pour offrir un cadre...
 Le projet est conçu pour répondre à des besoins...
 Les espaces de travail sont conçus pour favoriser...
 Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable...


ETAGES
 Niveau de circulation principal, les accès intérieurs sont les entrées...
 Les entrées sont conçues pour offrir un cadre...
 Le projet est conçu pour répondre à des besoins...
 Les espaces de travail sont conçus pour favoriser...
 Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable...

ORGANISATION

Projet 27 Cytoplasme

Atelier d'architecture : Julien Dubois Architectes SA, La Chaux-de-Fonds
 Bureau d'ingénierie civile : AJS ingénieurs civils SA, Neuchâtel

Concours Centre archives et patrimoine - Cytoplasme



SEPARATION DE LA CIRCULATION EXTERIEURE
 Le projet est conçu pour offrir un cadre...
 Le projet est conçu pour répondre à des besoins...
 Les espaces de travail sont conçus pour favoriser...
 Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable...

ENCADREMENT DE LA PERSPECTIVE
 Le projet est conçu pour offrir un cadre...
 Le projet est conçu pour répondre à des besoins...
 Les espaces de travail sont conçus pour favoriser...
 Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable...

SOUS-SOL - 1:200 - ALT. 994,00

REZ INFERIEUR - 1:200 - ALT. 997,55

Projet 28 EMPREINTES

Atelier d'architecture : Ekaterina Ageeva, Zurich

Bureau d'ingénierie civile : Matthews Salmon Scott, Genève



Projet 29 UN NOUVEAU VOISIN

Atelier d'architecture : Michel Kessler, Zurich

Bureau d'ingénierie civile : Oberli Ingenieurbüro AG, Winterthur

UN NOUVEAU VOISIN
Concours Centre archives et patrimoine

Importance des archives

Le projet propose la création d'un bâtiment moderne et innovant, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la ville. Le bâtiment est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue. Il est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue. Il est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue.

Une annexe

Le projet propose la création d'un bâtiment moderne et innovant, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la ville. Le bâtiment est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue. Il est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue.

La célébration de l'existant

Le projet propose la création d'un bâtiment moderne et innovant, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la ville. Le bâtiment est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue. Il est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue.

Valoriser le processus d'archivage

Le projet propose la création d'un bâtiment moderne et innovant, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la ville. Le bâtiment est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue. Il est conçu pour être un véritable lieu de vie, un espace de rencontre et de dialogue.

Projet 30 MADELEINE

Atelier d'architecture : Fractal architecture sàrl, Coligny

Bureau d'ingénierie civile : PACHO RODRIGUEZ DIAZ sàrl, Carouge



Projet 31 1143-2143

Atelier d'architecture : Truwant + Rodet Sàrl, Bâle

Bureau d'ingénierie civile : Schnetzer Puskas AG, Bâle



Projet 32 CHX Boogie-Woogie

Atelier d'architecture : Atelier d'architecture : QUBBArchitectes SA, Fribourg
 Bureau d'ingénierie civile : INGENI SA, Fribourg

CHX Boogie-Woogie

Concours Centre archives et patrimoine

Plan de situation : 1:100
 Plan d'usage : 1:100
 Plan de circulation : 1:100
 Plan de structure : 1:100
 Plan de détail : 1:100
 Plan de détail : 1:100

Résumé des lieux

Comment définir les enjeux associés à l'implantation d'un bâtiment dans un site sensible pour la conservation patrimoniale ? Le projet de réhabilitation du Centre Archives et Patrimoine de la Ville de Fribourg a été initié par le Service de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Ville de Fribourg. L'objectif est de créer un espace public de qualité, adapté à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine, tout en préservant l'identité du quartier et en favorisant la mixité sociale.

Recommandations

Le site est situé dans un quartier sensible, à proximité de la gare et de la place de la Cathédrale. L'implantation du bâtiment doit être en harmonie avec le contexte urbain existant. Les recommandations sont les suivantes :

- Respecter l'alignement et la hauteur maximale autorisée.
- Utiliser des matériaux nobles et durables.
- Intégrer des éléments architecturaux qui rappellent l'histoire du site.
- Créer des espaces publics de qualité, adaptés à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine.

Projet 33 LEELOO DALLAS MULTIPASS!

Atelier d'architecture : detritus, Lausanne
 Bureau d'ingénierie civile : Ingphi, Lausanne

CONCOURS CENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINE / "LEELOO DALLAS MULTIPASS!"

LEELOO DALLAS MULTIPASS!

INTENTION PROJET

Le projet a été initié par le Service de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Ville de Fribourg. L'objectif est de créer un espace public de qualité, adapté à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine, tout en préservant l'identité du quartier et en favorisant la mixité sociale.

ANCIENS ENJEUX

Le projet a été initié par le Service de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Ville de Fribourg. L'objectif est de créer un espace public de qualité, adapté à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine, tout en préservant l'identité du quartier et en favorisant la mixité sociale.

CONSTRUCTION RESPONSABLE / LOCAL, PEUT-ÊTRE RÉUTILISABLE

Le projet a été initié par le Service de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Ville de Fribourg. L'objectif est de créer un espace public de qualité, adapté à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine, tout en préservant l'identité du quartier et en favorisant la mixité sociale.

VENTILATION / ISOLATION / HYGIÈNE

Le projet a été initié par le Service de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Ville de Fribourg. L'objectif est de créer un espace public de qualité, adapté à l'usage d'un bâtiment d'archives et de patrimoine, tout en préservant l'identité du quartier et en favorisant la mixité sociale.

Projet 35 CHAT

Atelier d'architecture : CMFA Sàrl, Lausanne

Bureau d'ingénierie civile : structurame sàrl, Genève

